

Conseil Municipal du 26 octobre 2015

Débat d'Orientation Culturelle

La culture est au cœur de la vie citoyenne, qu'elle nous divertisse, nous bouleverse, nous questionne ou nous dérange. Elle nous enseigne le respect de l'autre et la tolérance. Elle nous donne les clefs du monde. Ingrédient indispensable à l'épanouissement de chacun, la culture participe également à l'émergence d'une identité territoriale et du sentiment d'appartenance qui en découle.

Le 27 octobre 2014, le **Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux était saisi d'un débat d'orientation culturelle** destiné à dresser un état des lieux sur lequel s'appuyer pour faire face aux bouleversements sans précédent que connaissent les politiques culturelles publiques. Les graves crises et mutations que la France et le monde traversent depuis quelques années, décrites lors de ce débat, se sont encore amplifiées depuis.

Pour relever de nombreux défis, **la Ville s'est dotée d'un Document d'Orientation Culturelle (DOC)** qui vise 3 objectifs :

- **afficher des priorités** qui permettront de définir et d'affirmer plus lisiblement les contours de notre politique culturelle ;
- **faire que la culture irrigue encore davantage chacune des politiques publiques** qui participent à la construction de la ville de demain ;
- **promouvoir et rendre visibles les actions portées par la Ville et les artistes présents sur son territoire** pour susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Si Bordeaux est une ville de mieux en mieux identifiée du point de vue de son offre culturelle, nous devons collectivement et en dépit des menaces qui pèsent sur nos budgets et des incertitudes qui pèsent sur le moral des français, poursuivre le travail engagé pour qu'elle rayonne davantage et qu'elle suscite **l'envie et le désir** autant pour ceux qui choisissent de vivre à Bordeaux que pour les nombreux touristes.

Tel qu'annoncé en octobre 2014, le DOC n'est pas une finalité mais **une feuille de route perpétuellement réinterrogée** notamment au cours d'un débat d'orientation culturelle annuel lors duquel le Conseil Municipal contribue à son enrichissement.

C'est l'objet du débat qui vous est proposé aujourd'hui à partir des orientations largement partagées le 27 octobre 2014 et des avancées obtenues ces 12 derniers mois*.

***Précautions de lecture**

La présente communication vient actualiser le DOC de la Ville de Bordeaux. Par conséquent, elle ne revient pas sur le bilan (« Les orientations premières ») confirme le contexte déjà évoqué en octobre 2014 afin de se concentrer sur **les actions déployées depuis un an.**

Pour faciliter la lecture, les parties nouvelles du DOC ont été encadrées.

Il s'agit bien d'un premier bilan d'étape, non exhaustif, le DOC se déployant progressivement.

Sa version exhaustive, téléchargeable sur bordeaux.fr, demeure le document cadre de référence.

I/ Lorsque crises et mutations s'amplifient

Sans revenir longuement sur un contexte largement décrit dans le DOC, les Villes et les Métropoles qui s'attachent à défendre une exigence de qualité, de diversité culturelle et d'accès au plus grand nombre constatent que les difficultés que la France et le monde traversent depuis quelques années s'amplifient. La durabilité de phénomènes faussement décrits comme des « crises » nous amènent à parler d'un véritable changement de paradigme pour les politiques culturelles.

A/ L'argent public devenu durablement rare

Après une baisse historique du budget du Ministère de la Culture en 2013 (-2.3%), l'Etat semble revenir sur cette regrettable tendance et nous ne pouvons que nous en féliciter. Son repli se fait en revanche sentir de plus en plus durement au travers de **la baisse des dotations qui oblige les collectivités locales à endosser la responsabilité et parfois l'impopularité de choix difficiles.**

Dans ce contexte singulier, **la Ville de Bordeaux a fait le choix de maintenir ou d'augmenter ¾ des subventions de fonctionnement versées en 2015 à 90 associations/structures différentes.** Une quinzaine d'acteurs ont été soutenus financièrement par la ville pour la première fois en 2015.

Au total, **plus de 150 associations différentes sont soutenues financièrement par la Ville.**

Sans aucun esprit de polémique mais appuyé par des évolutions factuelles, ces difficultés financières sont accentuées par le **repli progressif des collectivités publiques partenaires** sur leurs compétences obligatoires. Sur la période 2011/2014, le Conseil Général a diminué ses financements de 32% en direction des acteurs culturels aidés par la Ville (-34% pour la Manufacture Atlantique, -24% pour Allez les filles, -19% pour l'Espace 29...) et le Conseil Régional de 18% (-13% pour la Rock School, -25% pour le Pont Tournant...). **Sur cette même période, la Ville a augmenté son soutien financier de 18%** (Allez les filles : +275% entre 2011 et 2015, Lettres du Monde : + 50%, Le Pont Tournant : +43%...)

[Sources : délibérations des différentes assemblées]

Ce mouvement se traduit par une augmentation des structures culturelles en grandes difficultés. Si ces dernières années la Ville de Bordeaux a pu sauver quelques situations créées par des désengagements publics (la *Manufacture Atlantique* par exemple) **la réforme des dotations d'État ne lui permet plus de se substituer durablement à ses anciens partenaires.**

A cette **crise** de financement public majeure viennent s'ajouter les difficultés que traverse aujourd'hui le monde économique et **qui influent sur le mécénat**, la disparition de certaines aides à l'emploi et **la crise récurrente de l'intermittence.**

B/ Une mutation des usages qui s'accélère

Les Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication augmentent **les possibilités offertes en matière de production de contenus numériques**, particulièrement en matière d'image et de son, mais pas seulement comme l'a montré le débat sur la naissance des nouvelles formes de services numériques telles que l'application UBER. **Tout se passe comme si, en apparence du moins, les barrières à la production de contenus s'effaçaient, ainsi que la valeur attribuée à ces contenus.**

Bien que sources d'innovation, ce mouvement porte également en germe **un risque de nivellement par le bas des productions culturelles.** Le public a finalement autant à perdre que les artistes et les industriels eux-mêmes, en raison de l'appauvrissement potentiel de l'offre.

Par ailleurs, l'émergence de nouveaux **modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs** viennent perturber des politiques publiques encore trop cloisonnées. La fertilisation croisée des projets est un enjeu majeur des vingt prochaines années. La Ville de Bordeaux doit jouer un rôle majeur en encourageant **le croisement des disciplines artistiques.**

C/ Des lois qui ne proposent pas un cadre structurant

Le dialogue partenarial entre les collectivités et l'Etat qui sous-tendait la construction de la politique culturelle des territoires se trouve aujourd'hui bouleversé.

La **loi MAPTAM** (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) ne confère pas à la Métropole la compétence culturelle mais elle organise le transfert d'un certain nombre d'équipements culturels « d'intérêt métropolitain ».

La **loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a maintenu une clause de compétence générale en matière culturelle, mais **les réalités financières poussent la plupart des collectivités à se replier sur leurs compétences obligatoires**. Il est regrettable que la proposition de la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture qui visait à créer entre les collectivités une instance de dialogue pour exercer ensemble cette compétence partagée (une « Conférence Territoriale de l'Action Publique Culturelle » par exemple) n'ait pas été retenue.

Malgré tout, convaincue que ce dialogue partenarial est vital pour faire des choix coordonnés, **la Ville de Bordeaux proposera aux autres collectivités et à l'Etat des réunions de concertation régulières.**

La loi relative à la « Création, l'Architecture et le Patrimoine » (CAP) accorde une place trop réduite et restrictive à la création. En effet, elle n'est pas le seul apanage des professionnels (contrairement à ce qu'affirme l'exposé des motifs), elle n'évoque pas les droits culturels contrairement à la loi NOTRe et n'aborde pas l'enseignement initial en proposant, par exemple, de revenir sur l'erreur historique du désengagement de l'Etat dans le financement des Conservatoires.

Le volet Patrimoine inquiète vivement l'ensemble des acteurs concernés, que ce soit les collectivités, les structures nationales, les professionnels ou les associations du patrimoine. Ce projet se fonde sur une intention louable : simplifier et décentraliser la mise en œuvre et la gestion des outils de protection du paysage et du patrimoine. **Les collectivités se retrouveront désormais seules pour élaborer leur Plan Local d'Urbanisme patrimonial**, sujet particulièrement important à Bordeaux. Dans ce projet, l'accompagnement scientifique et financier de l'Etat pourrait disparaître, ce qui interroge sur la capacité à garantir la cohérence nationale des politiques mises en œuvre dans les secteurs protégés, un accompagnement technique et économique des collectivités, et la pérennité des protections patrimoniales.

Concrètement cela suppose de redéfinir les rôles de la commission nationale des cités et monuments historiques (CNCMH), de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), de **donner un contenu et une ambition au PLU cité historique**, de maintenir l'accord de l'Etat pour la mise en place et l'évolution des documents d'urbanisme patrimoniaux, de maintenir les moyens financiers (en particulier fiscaux) pour la production de logements restaurés.

En adoptant le « Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels » en 1966 (actualisé depuis par la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels en 2007), l'ensemble des pays membres de l'Assemblée générale des Nations unies s'engage à accorder une place plus juste aux individus en leur reconnaissant des **droits culturels**. Bien que réaffirmé dans la loi NOTRe, ce principe est à ce jour absent de la loi CAP. Il convient de clarifier cette question au niveau national. Pour sa part, la Ville organisera en 2016, dans le cadre des rencontres IdéO un débat sur cette question importante.

Enfin, **les Pactes culturels Etat-collectivités lancés par le Ministère de la Culture et de la Communication posent beaucoup de questions, notamment parce qu'ils se concentrent sur les aspects financiers sans proposer une réflexion globale.** Des questions fondamentales, traitées à l'échelle locale dans le DOC, ne sont pas suffisamment abordées au niveau national, notamment :

Comment passer des incantations aux actes pour que la Culture devienne enfin accessible à tous ?

Quels nouveaux partenariats inventer entre acteurs publics et privés de la culture ?

La distinction entre musique et danse, théâtre et arts plastiques dans l'enseignement supérieur a-t-elle encore un sens face à l'hybridation des propositions artistiques ?

Comment mieux accompagner la diffusion devenue aujourd'hui le problème majeur de la jeune création ?

La dichotomie entre amateurs et professionnels ne devrait-elle pas être atténuée pour reconnaître un rôle à chacun ?

A l'heure où la Culture demeure l'une des rares compétences partagées entre toutes les collectivités et l'Etat (cf. loi NOTRe), quelle politique de coopération envisager pour clarifier le rôle de chacun et éviter les désengagements ?

Quand réinterrogerons-nous enfin les cadres et missions des lieux labélisés, notamment les rythmes de création imposés et devenus obsolètes tant au regard des capacités des artistes que des attentes des publics ?

Y répondre demande un effort considérable mais c'est un préalable à la question du maintien des moyens et des crédits.

A ce jour, aucune des 3 lois précédentes ne répond au besoin de refondation des politiques culturelles publiques.

D/ Une crise sociétale et identitaire menaçante

En octobre 2014, le premier débat d'orientation culturelle était l'occasion de constater que « *beaucoup d'indicateurs sont au rouge entraînant des dérives alarmantes, notamment l'isolement des individus et la montée de tous les extrémismes qui menacent notre démocratie* ». Depuis, les attentats et tentatives d'attentats qu'a connus la France confirment la crise sociétale et identitaire que nous décrivions.

La culture doit être non plus évoquée mais bien convoquée pour questionner le sens de notre vie collective. Paradoxe : c'est au moment où elle se doit d'être la plus présente pour nous réconcilier autour de nos valeurs collectives qu'elle se trouve le plus en danger.

II / La mise en œuvre d'une méthode : ENSEMBLE

1/ Refonder notre dialogue avec les acteurs pour bâtir une politique culturelle partagée et concertée

Qu'attendre de la ville de Bordeaux ?

Le DOC doit permettre de réinterroger le rôle de la Ville.

La cité créative de demain sera d'abord une ville collaborative, cognitive, qui décloisonne, dans un monde lui-même connecté en permanence. Dans ce contexte, la Ville se doit d'être **un catalyseur attentif au bouillonnement créatif**. En plus du développement de lieux et d'équipements culturels, il revient en effet à la Ville la responsabilité de reconnaître les initiatives nouvelles et de soutenir les talents en prenant parfois des risques.

Concertation et contractualisation.

Le futur **Document d'Orientation Culturelle de la Ville de Bordeaux** intègre les nombreuses réflexions sur la politique culturelle bordelaise auxquelles ont été associées des milliers d'habitants, d'acteurs culturels et de chercheurs ces dernières années : le dossier de candidature à la capitale européenne de la culture en 2013, *Bordeaux Culture, une nouvelle géographie humaine*, le Livre Blanc du CODES, les évaluations *d'Evento 1 et 2*, *En Quête-Enquête...* et les éléments ressortis du débat d'orientation culturelle d'octobre 2014.

La mise en œuvre du DOC ne peut se faire sans le monde culturel. Aussi, **un Conseil Consultatif des Acteurs Culturels a été créé**. Présidé par le Maire et composé de 45 membres (artistes, opérateurs publics, associations et entreprises culturelles), il se réunit 3 fois par an en formation plénière. Il a pour objectifs :

- **d'enrichir le DOC ;**
- **de débattre des thématiques qui lui ont été confiées ou dont il s'est saisi ;**
- **d'être une instance de dialogue avec les acteurs culturels afin de les associer à la politique municipale.**

Chaque année, la Ville organise des réunions thématiques de concertation par champ disciplinaire.

Le Conseil Consultatif des Acteurs Culturels dialoguera avec le *Forum des Innovations Bordelaises* (qui prend la suite du CODES), instance de réflexion et de prospective de la Ville de Bordeaux.

Le Conseil Municipal participe à l'évolution du DOC grâce à l'instauration d'un débat d'orientation culturelle annuel.

Enfin, la Ville de Bordeaux proposera des débats à l'attention des artistes et du grand public qui viendront questionner la politique culturelle et explorer de nouvelles manières de faire ensemble.

Les nouvelles orientations stratégiques du DOC sont traduites en **objectifs opérationnels** (assortis d'**indicateurs de suivi** ouverts sur les notions de bien-être et de partage et définis en concertation avec les acteurs) au regard des moyens disponibles. Des **conventions triennales d'objectifs et de moyens** avec les acteurs culturels de la ville seront systématisées.

Encourager les partenariats et les mutualisations.

Le besoin d'expression artistique est immense alors que les ressources financières et matérielles se raréfient. Pour faire face à cet effet de ciseau, il faut **inventer de nouvelles manières de faire ensemble dont partenariat et mutualisation seront les maîtres-mots.**

Plus prosaïquement, le temps où chaque entité pouvait disposer seule de son lieu, de son budget, de son personnel, de son matériel est, crise des financements oblige, révolu. L'heure est aux **mutualisations de ressources** et beaucoup d'acteurs ont anticipé cette évolution (*Collectif Pola, INOX, Chiffon'rit...*). La Ville devra demain continuer de faire preuve de pédagogie auprès des acteurs culturels du territoire pour les inciter à optimiser leurs espaces et à renforcer leurs synergies.

Elle devra aussi réfléchir à de **nouveaux partages de ses propres équipements** (notamment par une mise à disposition sur des plages horaires inutilisées ou lors des vacances scolaires).

Concertation et contractualisation.

Le Conseil Culturel de Bordeaux a été installé par Monsieur le Maire en février 2015. Composé de 45 membres investis pour une durée de 2 ans (composition en annexe 1), il s'est rapidement mis au travail grâce à **une réunion plénière et 15 réunions en trois sous-groupes de travail, conformément aux objectifs qui lui ont été confiés** : « **Education artistique et pratiques en amateur** », « **Culture métropolitaine** » et « **Un évènement culturel majeur à Bordeaux** ». L'ensemble de ce travail, pour partie déjà intégré dans le DOC, fera l'objet d'une restitution en séance plénière dans les jours qui viennent (un document de synthèse sera communiqué à l'ensemble du Conseil Municipal).

Trois réunions thématiques de concertation par champ disciplinaire se sont déjà tenues (pour les évènements, les galeries d'art et la photographie), permettant de déboucher sur de nouveaux projets. Deux autres sont en préparation pour les théâtres et les acteurs du Street Art.

Un dialogue régulier s'est mis en place avec le Forum des Initiatives Bordelaises (notamment avec la commission « Jeunesse et Culture ») aboutissant notamment au lancement d'un nouveau projet d'éducation artistique et culturelle impliquant le Musée d'Aquitaine et l'Association des Centres d'Animation

En dépit des menaces et des incertitudes, il convient de bâtir de nouvelles manières de « faire ensemble ». C'est pour avancer collectivement sur ce chemin **que la Ville de Bordeaux, en partenariat avec Station Ausone, la librairie Mollat et Rue 89 Bordeaux a lancé les rencontres « IdéO » qui proposent des temps de débats à l'attention des artistes et du grand public pour échanger et réfléchir à ce qui fait Culture.** Les 3 premières rencontres ont traité des questions suivantes :

« *Art dans la cité et responsabilité des acteurs : une nécessité aujourd'hui !* », avec José-Manuel Gonçalves, directeur du CentQuatre-Paris, directeur artistique de la Nuit Blanche à Paris, président du comité d'aide à la création artistique de la Ville de Bordeaux (en partenariat avec l'OARA)

« *La culture pour tous, utopie ou bonne conscience* » avec Olivier Poivre d'Arvor, directeur de France Culture, ancien directeur de CulturesFrance, écrivain, romancier et fondateur du "Marathon des Mots" à Toulouse (en partenariat avec La Manufacture Atlantique)

« *Comment associer les citoyens à leur devenir culturel ?* » avec Robin Renucci, acteur et réalisateur (en partenariat avec le TNBA), Directeur des Tréteaux de France.

Une gouvernance partenariale.

Le Document d'Orientation Culturelle a été transcrit dans **un tableau de bord constitué d'une centaine d'actions** (annexe 2) assorties d'un chef de projet, d'une géolocalisation... **Un comité de pilotage** du DOC formé de l'ensemble des services municipaux et élus concernés a été installé, il se réunira tous les 6 mois pour faire un point d'avancement général (la prochaine étape étant la construction des indicateurs de suivi par action).

Lors de sa prochaine tenue, il sera **élargi aux représentants de l'Etat** (DRAC), avec lesquels le dialogue est continu et fructueux, pourquoi pas **aux autres collectivités** si elles partagent nos objectifs, et **aux élus de l'opposition** (1 représentant par groupe).

Encourager les partenariats et les mutualisations

Cet objectif transversal majeur de la politique culturelle bordelaise a donné lieu à de nombreuses actions menées grâce à l'optimisation d'outils mis à disposition par la Ville, notamment :

-**l'accueil de nouvelles compagnies de théâtres** (locaux administratifs, résidence et spectacles) prochainement au théâtre de la Pergola, au sein du tout nouveau théâtre l'œil-La Lucarne (comme spécifié dans la convention votée par le Conseil Municipal du 28 septembre 2015) et dans un local attenant à l'angle de la rue Carpenteyre et de la rue Beyssac ;

-**la création des ateliers d'artistes de la Ville de Bordeaux, « L'annexe B »**, espace mutualisé pouvant accueillir une cinquantaine d'artistes plasticiens.

- **le collectif PRISME** (musiques actuelles) s'est installé rue des Capeyrans au dernier étage d'un immeuble municipal).

2/ Lancer de nouvelles coopérations

La Ville fait le constat qu'elle se retrouve parfois seule à la table des partenaires pour accompagner des projets culturels. Or, la fragilisation du secteur, les crises diverses qui le traversent, tout comme l'exigence d'une gouvernance culturelle territoriale doit l'amener à revoir les logiques partenariales avec ses homologues dans **une logique plus horizontale que verticale**, que ce soit sur la question de la coopération territoriale (avec ses partenaires communaux, régionaux ou internationaux) ou sur la question de la transversalité entre politiques publiques (social, socio-culturel, éducatif, économique etc...).

En coopération bilatérale.

La **coopération avec une ville aussi emblématique que Los Angeles** a permis la réalisation de trois grandes expositions à l'été 2014 : au Capc, au Musée d'Aquitaine et au Musée des Beaux-arts. Cette coopération a également été relayée par des manifestations comme le *FIFIB* ou *Echo à venir*. La contrepartie de l'échange n'est peut-être pas toujours visible pour les bordelais, mais quand nos chefs d'œuvres comme *La Grâce sur les ruines de Missolonghi* se trouvent exposés dans un musée prestigieux de Los Angeles, c'est le rayonnement de Bordeaux qui se trouve fortement conforté dans un territoire très dynamique avec, en cascade, des conséquences plus discrètes mais très importantes pour l'économie de la culture (résidence d'artistes bordelais en Californie, échanges de co-productions à venir etc...).

Dans un autre registre, les exportations des modèles « *Nuit de la création* » du *Conservatoire Jacques Thibaud* ou de la *Rock School* à Québec participent de l'enrichissement mutuel des territoires comme le fait l'essaimage de la *Fête du Vin* à Hong-Kong, à Bruxelles ou à Québec.

Dans un périmètre Aquitain, l'évolution du statut de *l'Ecole d'Art Cote Basque Adour* doit la rapprocher de celle de Bordeaux, ou bien encore, dans un périmètre plus proche, les échanges en ingénierie et en appui technique entre communes, comme Bordeaux a pu le faire lors des dernières éditions du *Festival Les Odyssées (Ambès)*, ou pour faciliter la *retransmission en direct de La Bohème à Saint-Médard-en-Jalles* peuvent illustrer **une nouvelle forme de solidarité territoriale et intercommunale. Loin d'être une concurrence pour Bordeaux, l'offre culturelle des autres communes constitue un vivier naturel pour de nouveaux partenariats générateurs de dynamique, d'excellence et, peut-être, d'économies. Bordeaux proposera donc des partenariats aux territoires voisins, à l'échelle des projets et dans un intérêt partagé.**

Au profit d'un territoire élargi.

Le PACT (Plan d'Aménagement Culturel Territorial) a mis en évidence l'ancrage des pratiques culturelles dans un bassin de population correspondant aux frontières de la future Métropole (les statistiques de fréquentation des principales structures culturelles de l'agglomération témoignent bien de cette mobilité).

Pour autant, la culture contribue fortement à la construction de l'identité des communes et donc au sentiment d'appartenance, au « bien-vivre ensemble » de leurs habitants. **C'est la raison pour laquelle il n'est pas envisagé que la culture devienne l'apanage exclusif de la Métropole.**

Le cadre offert par la Métropole doit nous amener à repenser le contour de notre cadre d'intervention autour de 3 scénarios : **transferts, mutualisations** ou **mises en réseau** à une échelle pertinente. **La Ville proposera le transfert d'équipements culturels d'intérêt métropolitain et en fonction des critères retenus** (établissements structurants, ancrage métropolitain, rayonnement national et international).

En parallèle de cette métropolisation, les partenariats intercommunaux doivent être renforcés. Les communes se doivent de développer leurs synergies en créant de véritables « **pôles d'excellence** » (cf. *infra*) pour conforter les forces artistiques et culturelles au bénéfice de l'ensemble du territoire métropolitain. **Bordeaux initiera avec les autres communes, sans velléité hégémonique**, des temps de rencontres et de débats entre adjoints à la culture des communes de la future Métropole.

La bonne interaction à trouver entre ces trois échelles territoriales (métropolitaine, intercommunale et communale) sera l'un des enjeux majeurs de nos politiques culturelles à l'heure de la création de la Métropole.

Lancer de nouvelles coopérations au profit d'un territoire élargi.

Depuis octobre 2014, la Ville a lancé plusieurs initiatives pour développer de nouvelles logiques partenariales plus horizontales que verticales.

Ainsi, au niveau métropolitain, en lien étroit avec le comité de pilotage dédié à cette question au sein de Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux prépare **le transfert d'équipements culturels d'intérêt métropolitain** conformément à la loi MATPAM. Il est encore trop tôt pour en donner la liste, le Conseil

de Bordeaux Métropole doit tout d'abord définir « l'intérêt métropolitain ». A ce jour, trois critères (possiblement cumulatifs) semblent être retenus :

- le caractère unique et structurant de l'équipement sur le territoire métropolitain ;
- l'importance du public touché par l'équipement, compte tenu de sa vocation culturelle ;
- le rayonnement de l'équipement à l'échelle du territoire métropolitain, national et international ;

En parallèle, le schéma de mutualisation des services entre les communes et la Métropole a privilégié le service commun géré par la Métropole, à l'exception du **service commun des archives qui sera confié à la Ville de Bordeaux**. Cette exception est une reconnaissance à la fois de la spécificité des archives municipales bordelaises (seul service qui assure depuis longtemps et avec un haut niveau d'expertise la gestion de l'ensemble des phases de la chaîne archivistique) et de la qualité de l'action culturelle qu'elles développent depuis 1860, source de rayonnement notamment auprès des sociétés savantes, des universités mais également du grand public.

Sans y revenir longuement puisque ce sujet a été abordé lors de l'adoption du « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre » en Conseil Municipal, **le portail métropolitain des médiathèques poursuit son développement** vers un service coordonné à l'échelle de plusieurs communes volontaires. La Bibliothèque de Bordeaux a par ailleurs recruté un chargé de mission (avec le soutien de l'Etat) dédié à l'émergence de projets de coopération entre les différentes communes tels que **la Nuit des bibliothèques** ou la participation à de grands événements comme **L'Escale du Livre** ou **Lire en Poche**.

Les partenariats intercommunaux ont été quant à eux renforcés (notamment grâce à une réunion trimestrielle des élus en charge de la culture des 28 communes) avec la volonté de constituer de véritables pôles d'excellence :

-les villes de **Bordeaux et Saint-Médard-en-Jalles** ont jeté les bases d'une collaboration culturelle nouvelle susceptible d'accueillir d'autres communes en combinant l'attractivité de «Novart» et la reconnaissance de «Des souris, des hommes». **Ces deux festivals des arts de la scène fusionneront en 2016** pour fonder un nouvel événement qui participe pleinement à la construction de l'identité métropolitaine et contribue à son rayonnement national et européen. Pour créer cette dynamique artistique sur un territoire élargi, cette mutualisation a été confiée à Sylvie Violan.

-les Villes de **Bordeaux et de Bègles** ont signé une convention afin de développer des collaborations, organisant ou mutualisant des moyens et des ressources au service d'une coopération culturelle cohérente et partagée. **La question de l'espace public et des arts de la piste est vite apparue au cœur de cette préoccupation**. Le cirque, par son caractère nomade, populaire et avant-gardiste, se déploie en effet comme un projet de territoire.

-un travail est en cours actuellement avec la Ville de **Mérignac pour développer le médium photographique**. Le projet de concours photographique européen proposé par ACT'IMAGE est le premier projet soutenu par les 2 communes.

-le « **Tremplin musical inter-quartier de Bordeaux** » deviendra en 2016 le « **Tremplin des deux rives** » en s'ouvrant sur l'ensemble des communes de la rive droite grâce au volontarisme de la commune de **Genon** qui accueillera au Rocher de Palmer une soirée de sélection. A terme, cet événement important pour la scène de musiques actuelles de l'agglomération bordelaise pourrait s'élargir à l'ensemble du territoire de la Métropole si les autres SMAC souhaitent participer.

Enfin, au niveau de la nouvelle grande Région, plusieurs collaborations soutenues par la Ville sont à noter, notamment : **un plan d'actions en construction entre les villes d'Angoulême et Bordeaux** (dans le secteur de la BD notamment) et la création récente de **Fusée, le réseau des acteurs de l'art contemporain en Aquitaine**.

III / Donner l'envie de Culture à tous

1/ Les quartiers au cœur du projet culturel

Alors que l'offre culturelle est longtemps restée liée aux centres des villes, elle tend aujourd'hui à se développer dans tous les quartiers. Bordeaux n'échappe pas à cette tendance. En quête d'identité et

de partage, les quartiers développent désormais d'authentiques évènements (parfois fragiles) en mêlant professionnels et amateurs : *Chahuts, Grand Parc en Fête, Festival Nomades, Queyries fait son cirque, Les Toqués en Fanfare, La Grand Rue, Le Festival du théâtre en 4...*

Les actions de la *Rock School Barbey* dans les quartiers prioritaires, le projet *Ring*, mené par le *Bruit du Frigo* dans le quartier de la Benauge (et demain *la réalisation d'un Refuge périurbain à Bordeaux*), les actions gratuites et itinérantes *d'Allez les Filles* sont également autant d'exemples emblématiques de **synergies entre les secteurs culturel et social**. La collaboration entre les services culturels et le *réseau des centres d'animation de l'ACAQB* a également permis de relever des défis importants. La pertinence des réflexions posées dans le cadre du projet social sur l'accès à la culture des publics les plus éloignés, comme le succès de l'organisation de l'offre culturelle au sein des activités péri-éducatives issues de la réforme des rythmes scolaires, ou bien encore **la quarantaine de partenaires culturels privés ou publics autour du dispositif de la Carte jeunes** sont des exemples parlants de la capacité de notre collectivité à travailler en transversalité pour une efficacité décuplée. De la même manière, **la question patrimoniale est un vecteur de lien social dans les quartiers en cours d'aménagement**. Avec la modification profonde du paysage urbain dans certains quartiers (riches, notamment, d'un important patrimoine XX^e siècle), elle représente souvent le premier lien entre nouveaux et anciens habitants.

Pour autant, et au regard des enjeux posés par le contexte économique et social notamment, **la collaboration entre le secteur culturel et le secteur social doit devenir davantage qu'une pratique, un réflexe**. Le cadre de travail posé par le **Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** permettra d'aller beaucoup plus loin et de **porter une attention plus appuyée au secteur qui s'identifie lui-même comme étant à mi-chemin entre le culturel et le social**.

Pour ce faire, deux priorités sont à développer :

- **un maillage culturel encore plus fin à tisser avec les quartiers** aux côtés des centres d'animation, des Mairies de quartier, des centres sociaux, des bibliothèques de quartier, mais aussi des acteurs culturels de proximité. Pour cela, **les services de la Ville accompagneront plus fortement les structures culturelles et socio-culturelles de proximité** en lien avec les Mairies de quartier et leur fine connaissance des territoires. (Pour mémoire, *le budget de quartier « Fonds d'Intervention Local » a consacré plus de 700 000 € à des actions culturelles de proximité entre 2008 et 2014*). Les nouveaux établissements qui ont vu ou verront le jour (*Archives municipales en 2015, Muséum et Médiathèque de Caudéran en 2017...*) seront également chargés de construire une relation repensée avec le quartier.

La Ville va poursuivre le développement de lieux de création et de diffusion dans tous les quartiers et favoriser l'existence de temps culturels et conviviaux dans l'espace public et dans les jardins, par exemple : *l'animation du parvis des futures Archives de Bordeaux Métropole et de la place André Meunier, le parvis de la Salle des Fêtes du Grand Parc, les Vivres de l'Art, les Scènes en ville dans la cour de l'Hôtel de Ville qui ont été un succès, des concerts de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux dans les quartiers, des retransmissions de l'Opéra...*

- **une structuration et une valorisation des pratiques amateurs**. Ces dernières relèvent de pratiques, de statut et d'identité très divers. Engagées dans une pratique d'intérêt général (associations) ou dans une dynamique entrepreneuriale (écoles de musique, de danse etc..) elles n'en constituent pas moins une offre de service de proximité pour les citoyens et ont un rôle tout à fait important dans le développement de la citoyenneté. **La Ville accompagnera les pratiques amateurs** (structuration juridique et administrative, mise à disposition de lieux...) **et favorisera des interactions avec les acteurs culturels professionnels**. **La création d'un évènement annuel « porte ouverte des ateliers d'artistes » ou le recensement de l'offre dans un annuaire en ligne sur bordeaux.fr** sont deux exemples d'actions à mettre en place et qui offrent un service lisible aux citoyens.

Pour d'une part mailler encore plus finement le territoire, et d'autre part encourager la structuration et la valorisation des pratiques non-professionnelles, la Ville s'est mobilisée de différentes manières :

-plusieurs nouvelles associations ou évènements ont été soutenus financièrement pour la première fois par la politique culturelle, notamment **le festival de théâtre « La Marge Rousse », le collectif « Bordonor », l'exposition TRANSFERT, le festival EUFONIA...**

-des évènements à conforter ont été accompagnés fortement tels que **« Grand Parc en Fête »** (qui doit refonder son projet), **le Festival Nomades** qui, après une annulation en 2014, a connu un grand succès en 2015, le développement du festival **« Queyries fait son cirque »**... Cet accompagnement

est rendu possible au sein de la Direction de la Création Artistique et du Patrimoine par **un poste de chargé de mission dédié**.

La définition, avec les commissions permanentes de quartier, **des projets prioritaires de l'axe 3 du Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** (« Culture, Education, Savoirs ») nous permet d'affiner des projets qui seront progressivement développés, notamment le soutien renforcé en expertise aux événements culturels de territoire tels que le « **Festival du théâtre en 4** » à Saint-Augustin, « **Arty Garden Party** » à Saint-Genès, « **Bacalafiesta** » à Bacalan, le « **Festival de l'été** » à Bordeaux Maritime...

Par ailleurs, la Ville a fait le choix de déployer plus fortement ses propres outils pour aller au plus près des territoires, notamment dans le domaine de la lecture publique avec l'expérience du **relais-lecture « Lire à Tausin**», l'organisation de **concerts de l'Orchestre d'Harmonie de Bordeaux dans tous les quartiers**, la reconduction des « **Scènes en Ville** », le développement des **Balades Urbaines**...

Bien que la baisse des dotations de l'Etat ait contraint la Ville à lisser dans le temps ses investissements, la création de nouveaux équipements culturels sur le territoire demeure une priorité avec, notamment, **l'ouverture des nouvelles archives municipales et métropolitaines** (dotées d'un parvis capable d'accueillir des propositions artistiques) à La Bastide qui développeront un programme culturel à part entière, un soutien financier nouveau pour conforter les « **Vivres de l'art** » à Bacalan, le démarrage des travaux de **la Salle des Fêtes du Grand Parc** et de **la bibliothèque de Caudéran** en 2016, le lancement des travaux de **la Maison des danses** à Ginko, le soutien au nouveau lieu « **La Réserve** » à Nansouty/Saint-Genès...

Le **Marché des Douves** a retrouvé une seconde vie et les nombreuses demandes d'organisation d'événements à caractère culturel laissent penser qu'il deviendra un lieu de diffusion polyvalent important.

En 2016, la Ville organisera, en lien avec les acteurs du territoire, **les portes ouvertes des ateliers d'artistes** et veillera à **conforter le remarquable travail de l'association « Allez les filles »** qui propose des concerts et actions de qualité dans tous les quartiers de Bordeaux, notamment l'été grâce au **festival Relâche**.

2/ Adapter l'offre culturelle aux nouvelles temporalités urbaines

Le lancement de la *Carte culture* en 2009 a donné le ton d'une offre culturelle qui s'adapte aux nouvelles pratiques notamment familiales. **La Ville de Bordeaux continuera de renforcer l'accès à l'offre et aux pratiques culturelles (l'un des enjeux du futur Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale) pour renforcer l'équité culturelle**, notamment à destination des plus fragiles et des publics empêchés, grâce à une politique de développement et de diversification des publics renforcée ainsi qu'avec une adaptation de l'offre aux nouveaux modes de vie urbain. Plusieurs actions seront poursuivies et/ou développées, notamment :

- **une tarification ciblée en constante évolution** (gratuité dans les musées de la Ville pour les plus modestes, tarifs préférentiels pour des publics cibles, gratuité intégrale le premier dimanche de chaque mois...);
- **des amplitudes d'ouvertures mieux adaptées** (expérimenter l'ouverture en soirée des musées, ouverture dominicale d'une bibliothèque...);
- **poursuivre le développement de la Carte Jeunes** (13 000 bénéficiaires à ce jour) ;
- dans le cadre des **Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), et demain des Contrats de Ville, poursuivre et développer le soutien à la médiation culturelle, aux ateliers de pratiques amateurs et aux événements de proximité** (en moyenne à Bordeaux sur ces deux dernières années, le budget consacré à la Culture au sein des CUCS a été de 30% soit 148 750 € en 2014) grâce à une meilleure coordination entre acteurs culturels, sociaux et éducatifs ;
- la **création d'un « Pass musée »** qui donne libre accès à l'ensemble des musées favorisera ainsi la venue de nouveaux publics ;
- améliorer l'accueil par **la création de boutiques et de lieux de convivialité** (après le succès de la boutique du Capc, la prochaine réalisation aura lieu au Musée d'Aquitaine) ;
- **renforcer l'accessibilité des lieux** aux personnes à mobilité réduite ;
- poursuivre et développer de **nouveaux projets pour les publics empêchés** tels que l'exposition hors les murs du Muséum au CHU en 2013, le programme « Culture et Santé » à Bergonié, les actions de la bibliothèque en milieu carcéral...

- inciter à la création d'une première **AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en matière de Culture et de Création Artistique)** à Bordeaux, véritable dispositif de développement local qui permet aux habitants de s'emparer des politiques culturelles grâce à un modèle économique innovant qui met en avant la contribution et la responsabilité de tous pour faire de la culture un bien commun.

La Ville fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet accessibilité de l'offre aux publics fragiles pour inciter les porteurs de projets à s'engager **et faire de l'équité culturelle une priorité.**

La nouvelle tarification des musées de la Ville mise en œuvre au 1 août 2014 n'a pas eu d'impact négatif sur la fréquentation. C'est même l'inverse qui s'est produit puisqu'**un record absolu de fréquentation a été battu avec près de 670 000 visiteurs dans nos musées et à la Base sous-marine.** Ce chiffre s'explique par plusieurs facteurs : l'attractivité croissante des expositions, l'augmentation de la population et du nombre de touristes qui viennent découvrir la Ville...

La création du *Pass Musée* (accès illimité à toutes les expositions des musées de la ville pour 20€, formule Solo, 30€ formule Duo) offre **une formule attractive aux bordelais qui fréquentent régulièrement les expositions.** 1 135 Pass ont été vendus en 8 mois (ils ont généré 3 400 entrées). Comme pour la Carte Jeunes, une communication régulière permettra de développer progressivement ce service.

La gratuité de l'inscription dans les bibliothèques est un acte politique fort pour rendre l'offre de lecture publique encore plus accessible.

Pour continuer d'adapter son offre culturelle aux nouvelles temporalités urbaines, la Ville a commandé **une étude des publics qui fréquentent les musées.** Par ailleurs, **elle élargira les horaires d'ouverture du Musée des Arts Décoratifs et du Design** début 2016 pour les harmoniser avec ceux des autres musées, lancera **une étude en vue de l'élargissement des horaires de la lecture publique,** continuera la **promotion de la Carte Jeunes** (14 000 cartes depuis 2 ans et demi) **poursuivra la mise en accessibilité** des bâtiments culturels pour les ouvrir au plus grand nombre (en 2015 : la bibliothèque Saint-Michel et le conservatoire, en 2016 le TNBA et les premières études pour la bibliothèque de Bacalan...)

L'ouverture en soirée des musées demeure un sujet de débat car, si l'idée paraît séduisante, son coût n'est pas neutre mais surtout, l'expérience menée au CAPC n'est pas concluante (faible fréquentation). En revanche, accompagnées d'un événement particulier (la nuit des musées par exemple), ces ouvertures rencontrent un fort succès.

La boutique du Musée d'Aquitaine ouvrira le 30 novembre, celle du Musée des Beaux-Arts est à l'étude.

Enfin, **l'offre des musées à destination des publics empêchés se développe,** par exemple :

-au Musée d'Aquitaine, le partenariat engagé il y a dix ans avec le Pôle aquitain de l'adolescent (CHU de Bordeaux) a été reconduit ; par ailleurs, un premier projet de médiation à la maison d'arrêt de Gradignan verra le jour début 2016, développé avec le Service de probation et d'insertion professionnelle et l'association Alifs ; enfin, les médiateurs du musée se rendent régulièrement à l'hôpital Saint-André pour des temps conviviaux d'échanges avec patients et soignants, à partir de conférences sur l'histoire du musée et de ses collections.

-le Musée des Beaux-Arts était présent au forum Handi Cap et a installé un plan tactile en braille décrivant une œuvre phare par salle dans l'une des ailes ; en 2016, des visites tactiles et en Langue des signes de l'exposition Bacchanales avec un dispositif d'audio-guide sont prévues, un projet d'ateliers à la maison d'arrêt de Gradignan et un partenariat avec l'hôpital psychiatrique de Cadillac sont en cours de définition.

-depuis 2012, le musée des Arts décoratifs et du Design propose 4 à 6 conférences par an hors les murs au sein des résidences pour personnes âgées et des clubs seniors. Il travaille actuellement à un parcours destiné aux mal-et-non-voyants.

3/ Développer l'art dans l'espace public

La première forme d'art présente dans l'espace public est le patrimoine. Il est donc primordial de renforcer sa préservation et sa mise en valeur. Se retrouver dans l'espace public autour de propositions artistiques et/ou conviviales « non marchandes » est également devenu une nécessité.

Les espaces publics bordelais doivent se montrer encore plus accueillants sans dégrader le cadre de vie des riverains.

La commande d'œuvres d'art pour l'espace public (*projet Garonne* porté par la CUB, commande privée au sein d'*Euratlantique*...) **sera développée et accompagnée fortement**, de l'initiative à l'implantation, que ce soit en matière d'ingénierie technique ou de médiation. *Le nouveau projet scientifique et culturel du Capc* s'appuie largement sur l'émergence d'un centre de recherche remarquable et unique en France sur la question de l'acquisition et de la préservation des œuvres d'art. Il sera à même de structurer cet accompagnement essentiel vers un maillage d'œuvres d'art cohérent dans l'espace public.

Dans le même esprit, **la politique audiovisuelle menée par l'Opéra de Bordeaux sera encore développée**. Elle a permis de proposer des retransmissions sur grand écran et dans l'espace public ou privé (partenariat *CGR*), en direct ou en différé, donnant ainsi accès à des œuvres remarquables pour des publics qui n'avaient jusque là jamais osé (ou jamais pu) pénétrer dans le *Grand Théâtre*.

L'utilisation de l'espace public pour des moments mêlant convivialité et contenu artistique est une demande de plus en plus prégnante. Elle doit permettre non seulement l'animation de la ville en soirée, le week-end ou pendant l'été, mais aussi la valorisation d'un patrimoine parfois sous-exploité. Elle répond surtout à un objectif de proximité et par là-même de diffusion de certaines propositions artistiques à des publics qui s'interdisent parfois l'accès aux établissements culturels.

L'espace public constitue un formidable terrain de jeux pour nos artistes aussi bien pour ceux qui utilisent la ville comme support (artistes urbains) que ceux qui s'en servent de scène (artistes de rue). **Bordeaux souhaite attirer ceux que l'on appelle désormais les "auteurs d'espace"**.

C'est pour cela qu'une attention particulière sera portée aux **cultures urbaines** (street art, hip-hop...) en pleine croissance à Bordeaux. Venues du terrain, les initiatives de plus en plus nombreuses (projet *Le Mur* à Bacalan, l'exposition *Transfert*, le *Graph* à la Caserne Niel...) seront accompagnées par la Ville **qui recensera les acteurs et les espaces appropriables, favorisera la naissance d'un temps fort annuel...**

Le patrimoine a également un rôle déterminant à jouer dans l'appropriation des citoyens d'une culture à la fois de proximité et remarquable. **Le succès des Journées Européennes du patrimoine à Bordeaux (120 000 visiteurs chaque année)** doit nous pousser à aller plus loin dans ce domaine notamment en créant de nouvelles **Balades Urbaines** qui permettent aux bordelais de découvrir le patrimoine de leur quartier.

L'art à Bordeaux prend une place de plus en plus forte dans l'espace public, là où l'on ne l'attend pas forcément.

En 2015, la commande publique Tramway, portée par Bordeaux Métropole, a permis la livraison de l'œuvre de Pascal Convert dans le quartier de Bordeaux Sud. La commande publique Garonne, dont tout le travail de médiation a été confié au CAPC, permettra à **deux œuvres de Suzanne Treister de prendre place dans deux quartiers singuliers de Bordeaux** : l'une dans le quartier de Bordeaux Maritime (le Vrille dans les bassins à flots), l'autre à la Bastide (le pavillon dédié à Jacques Ellul dans le parc aux angéliques).

Par ailleurs, la Ville soutient un projet porté par les habitants du cours de l'Argonne et l'association point de fuite dans le cadre du dispositif « Les nouveaux commanditaires » (Fondation de France) en vue d'y installer **une œuvre de Felice Varini sur le cours de l'Argonne**.

De son côté, l'établissement public *Euratlantique* met actuellement en œuvre **un dispositif de commande artistique privée financé par une participation des promoteurs à hauteur de 5 € par m²**. Le fonds constitué pourrait permettre l'acquisition d'œuvres d'art pour l'espace public et/ou soutenir des lieux de création, en accord avec la Ville.

La prochaine réunion thématique organisée par la Ville avec les acteurs du street art aura notamment pour objet la mise à disposition de nouveaux espaces muraux, à l'image du projet *Le Mur* à Bacalan. En ce qui concerne le hip-hop, le retour sur le territoire bordelais de la compagnie conventionnée Hors-Série dirigée par Hamid Ben Mahi est une perspective très positive.

Sans être exhaustif, il faut relever **la singularité du festival Chahuts qui s'est déroulé cette année quasi intégralement sur la place Saint-Michel** (avec le soutien des services techniques de la Ville), **la popularité des « Scènes en Ville »** qui pour leur 2^{ème} édition ont rassemblé plus de 6 000 spectateurs, la réussite du premier **biblio-plage à la plage du Lac**, la première édition du festival de

chant chorale **Eufonia qui a investi avec pertinence de nombreuses places publiques** dans la Ville... Des succès qui démontrent l'importance des lieux atypiques comme support de diffusion pour se rapprocher des publics.

Les Journées Européennes du Patrimoine 2015 ont rassemblé 120 000 visiteurs (130 lieux, plus de 200 animations proposées), notamment grâce au lancement de nouveaux outils numériques utilisables depuis l'espace public : l'application Oh!Ah!Check, premier réseau social mondial du patrimoine a été lancé à Bordeaux (en partenariat avec l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et GMT Editions) ; l'application Quantum Arcana, développée par le Musée d'Aquitaine avec la jeune association bordelaise FLAT226 propose un « serious game » adapté aux collections des musées bordelais ; l'application Cricotec, quant à elle, est le résultat d'un partenariat entre ERDF et la Ville de Bordeaux pour découvrir le secteur sauvegardé de Bordeaux.

En 2016, l'Opéra développera des concerts en plein air donnés par le Chœur.

4/ Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge

L'importance de l'habitus et des pratiques acquises dans l'enfance expliquent, pour une bonne part, le faible impact des politiques de démocratisation lorsqu'elles ne sont pas assorties d'un accompagnement volontariste. Le principe selon lequel la confrontation avec les œuvres d'arts suffirait à obtenir l'adhésion du plus grand nombre a montré ses limites. Pour diversifier les publics et s'adresser aux plus jeunes, **la Ville souhaite développer une politique d'éducation artistique encore plus ambitieuse qui fera tomber les barrières symboliques.**

Elle fera figurer dans toutes les nouvelles conventions d'objectifs et de moyens un volet d'éducation artistique durable pour inciter les porteurs de projets à s'engager. Elle encouragera la programmation de spectacles jeunes publics dans les lieux de diffusion qu'elle soutient.

De nombreux dispositifs d'éducation artistique existent à Bordeaux (*Ma Voix et Toi* à l'Opéra, les *Boîtes pédagogiques* du Capc, *Bordeaux cas d'école* aux Archives municipales, les *Ateliers monumériques*, les actions de la Rock School Barbey, les ateliers du Glob théâtre...), ils vont être renforcés par la réforme des rythmes scolaires (pour cette réforme, les établissements culturels de la ville ont construit plus de 50 ateliers différents donnant accès à de nouvelles pratiques et de nouveaux savoirs). **La Ville étudiera l'intégration dans des groupes scolaires d'un espace à vocation culturelle ouvert à l'enseignement artistique pendant et en dehors des horaires d'ouverture de l'école (premier test avec le groupe scolaire BAF n°2).**

La politique innovante de la Ville en matière de numérique (notamment via la mise à disposition des Tableaux Numériques Interactifs dans les écoles, mais également **le développement de tablettes ou d'applications smartphone dans les musées et bibliothèques**) viendra renouveler la politique d'éducation artistique **en mettant à disposition les ressources des musées pendant le temps scolaire grâce à des outils numériques.**

L'**atelier pédagogique de Bordeaux Patrimoine Mondial**, ouvert en septembre 2014, offre à tous les « petits » bordelais un espace de découverte du patrimoine ancien, actuel et futur de notre ville.

Par le biais d'une convention signée avec le Rectorat, et fort de ses liens avec la Ville de Bordeaux, l'Opéra poursuivra ses actions d'éducation artistique (la programmation jeune public, le Pass Jeunes Auditorium...) notamment une politique tarifaire ciblée et l'installation d'un **Pôle de Ressources pour l'Education Artistique et Culturelle (PREAC)** reconnu au niveau national. Ce dernier a vocation à fournir des outils et des ressources (formations, éditions...) pour développer l'éducation artistique et culturelle dans le domaine de l'art lyrique. Le PREAC de l'Opéra de Bordeaux sera ainsi le premier dédié à l'art lyrique en France.

Le caractère précurseur et novateur de la pédagogie du *Conservatoire Jacques Thibaud* qui s'appuie également sur une action culturelle ambitieuse (les *Scènes Publiques*) est depuis longtemps salué. Il explique le succès de cet établissement dont les limites de la capacité d'accueil sont aujourd'hui atteintes. Le projet de conservatoire numérique (projet d'établissement 2015-2020) permettra d'inclure au cœur du **développement du Conservatoire une ambition de rayonnement hors les murs** devenue indispensable pour toucher de nouveaux publics. **Les partenariats avec les associations de théâtre, de musique et de danse existantes seront également développés en ce sens.**

Créée en 2009 grâce à un partenariat entre le TnBA et le Conservatoire, *l'Ecole Supérieure de Bordeaux Aquitaine* est désormais fortement identifiée dans le paysage national (plusieurs élèves

intégrés à la *Comédie française*, présence à *Avignon*, etc.), notamment grâce à la qualité d'un accompagnement pédagogique individualisé. **Son rayonnement doit continuer à être conforté, tant dans son intégration locale que nationale et internationale.**

Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse, créé en 2011 grâce à un partenariat CEFEDM et Conservatoire et hébergé au sein de ce dernier, doit poursuivre sa professionnalisation et prendre pleinement sa place dans le concert des acteurs musicaux du territoire et dans la cartographie des pôles supérieurs français qui pourrait être amenée à évoluer avec le regroupement des régions.

Enfin, la Ville de Bordeaux soutiendra la création et la mise en œuvre d'un **nouveau projet d'établissement concerté et ambitieux pour l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux (EBABX)**. Celui-ci devra s'appuyer sur les forces de l'École (l'équipe, l'édition, les nouveaux médias...) pour adapter les enseignements aux nouveaux langages artistiques, achever la mutation de l'école d'art en EPCC, pour répondre aux exigences du processus de Bologne et pour ouvrir l'École sur de nouveaux partenariats et favoriser plus fortement encore l'insertion professionnelle des étudiants. D'un intérêt métropolitain et régional, l'École devra tout particulièrement assoir son rayonnement international et sa visibilité dans le champ de la recherche.

Afin de mettre en application les nouveaux rythmes scolaires, nous avons, avec l'ensemble des établissements, proposé plus de **50 ateliers à l'attention des élèves** des écoles maternelles et élémentaires. **Plus de 7 700 enfants venant de 32 écoles différentes ont participé à ces temps périscolaires** encadrés par du personnel dédié au cours de l'année 2014/2015.

Le nouvel atelier pédagogique de Bordeaux Patrimoine Mondial, ouvert en mars 2014 a déjà touché plus de 7000 enfants lors d'ateliers consacrés au Patrimoine et à l'architecture de notre Ville.

De son côté, l'Opéra National de Bordeaux-Aquitaine poursuit son travail auprès des enfants grâce au PREAC mais également auprès des jeunes et des étudiants grâce à des offres spécifiques :

-des avantages tarifaires attractifs (50 % de réduction sur toute la programmation hors saison jeune public, midis musicaux et concerts balade, des billets à 8 € en dernière minute, ...)

-une formule pour les 16 / 26 ans passionnés de spectacle vivant : **le Pass jeunes. Tous les spectacles en illimité pour 25 € / mois au Grand-Théâtre (nouveau en 2015/2016) et à l'Auditorium et pour 10 € / mois à l'Auditorium**

-des soirées avec le CROUS, pour découvrir dans un cadre convivial les salles, les artistes et les genres (opéra, ballet, concert symphonique) pour un prix très abordable : 12 € la soirée

-un concert symphonique de l'ONBA, le 27 nov. à l'Auditorium, exclusivement réservé aux 16-26 ans au tarif de 2 € la place. Inscrit dans le cadre du Festival FACTS.

Le projet de **Conservatoire numérique** entre en phase de définition grâce à une assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous permet d'espérer un projet rédigé à l'horizon 2016. Par ailleurs, le lien avec les autres écoles de musique de Bordeaux et de la Métropole est en construction (il a démarré par exemple avec l'école de musique de Caudéran installée à La Pergola) sur la base du volontariat.

La qualité de l'Ecole Supérieure de Théâtre de Bordeaux-Aquitaine ne semble pas se démentir avec cette année une participation à la programmation officielle du festival d'Avignon et la notoriété croissante du collectif OS'O issu de l'école.

La Ville soutient le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse à hauteur de 300 000€ grâce à une mise à disposition de locaux et de personnels. Sollicitée par l'Etat et la Région, elle souhaite participer activement à la recherche de locaux plus adaptés à condition que cette relocalisation ne soit pas déconnectée du projet pédagogique, d'une part, et de la construction de l'offre de formation à l'échelle de la nouvelle grande Région, d'autre part.

Enfin, **l'Ecole Supérieure d'Art de Bordeaux (EBABX), poursuit sa transformation en EPCC** dans un climat apaisé notamment grâce à une première évaluation positive de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et à l'écriture partagé d'un nouveau projet d'établissement. L'équipe enseignante et administrative se renouvelle, la réforme des enseignements à destination des amateurs (entrée en vigueur en septembre 2015) les rend beaucoup plus attractifs, une étude immobilière vient d'être lancée pour établir un diagnostic des besoins et travaux...

En 2017, la Métropole se substituera à la Ville au sein d'un EPCC (au titre de la compétence « soutien à l'enseignement supérieur » et dans les conditions prévues par la loi) **fusionné avec l'Ecole Supérieure d'Art des Rocailles d'Anglet-Bayonne-Biarritz**. Cette fusion doit faire de notre école d'art un lieu d'enseignement attractif à l'échelle nationale et internationale.

5/ Conforter les outils existants et les ouvrir au plus grand nombre, amateurs comme professionnels

Qu'il s'agisse d'outils de création et de diffusion pour les arts de la scène (**Salle des Fêtes du Grand Parc, ouverture de la Pergola et de la Maison Cantonale à de nouveaux acteurs...**) ou de lieux de répétition pour les musiciens (**extension de la Rock School Barbey...**), **les soutiens aux artistes et à toutes les formes d'expression culturelle en matière de lieux seront une priorité** car ils sont un préalable à la création/production et constituent des lieux de coopération artistique incontournables.

Dans la même logique, **des partenariats du Conservatoire en musique, danse, théâtre seront développés dans les quartiers (et demain dans la Métropole) pour les apprentissages au plus près des habitants.** Ils viendront conforter le rôle de proximité assuré d'ores et déjà par les centres d'animation, les théâtres de quartiers, les bibliothèques etc...

La Ville de Bordeaux proposera un « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre ». Véritable outil structurant, il prendra appui sur la richesse des actions et outils existants en proposant de nouveaux développements : accompagner la naissance de nouveaux lieux, valoriser les acteurs du livre à Bordeaux (auteurs, libraires, maisons d'édition...), conforter les événements littéraires, poursuivre le développement des *Boîtes à Lire* (notamment à proximité des aires de jeux pour enfants en proposant une offre jeune public), communiquer plus fortement sur les ressources disponibles au sein des bibliothèques...

Engagée dans un processus de labellisation *Bibliothèque Numérique de Référence*, **la Bibliothèque de Bordeaux accentuera encore la dynamique numérique** de sa politique de développement : développement d'accès aux ressources en ligne, numérisation des fonds patrimoniaux, développement de son portail etc.

Ce schéma renforcera le maillage des **10 bibliothèques, premier réseau culturel de proximité de notre Ville**, qui sera complété par l'ouverture de la médiathèque de Caudéran. L'évolution du réseau et des pratiques des bibliothèques répond aujourd'hui à des besoins et des usages profondément modifiés (lieux polyvalents et conviviaux utilisant tous les médias, déploiement des structures relais comme les *Boîtes à Lire* ou les bibliothèques éphémères...). **Nous irons plus loin dans l'inscription des bibliothèques au sein du tissu urbain** : par l'essaimage des bibliothèques éphémères (*biblioplage en 2015*), par le **développement d'espaces de lecture dans des lieux publics** et par **une exigence forte, en parallèle, en matière d'accessibilité numérique** (*lecture et autoformation en ligne par exemple*) en collaboration avec les autres communes dans le cadre du *futur portail métropolitain des médiathèques*

Plusieurs **espaces culturels municipaux ont été optimisés** pour permettre à de nouveaux opérateurs, professionnels ou amateurs, d'en bénéficier. Ainsi, un local libéré au sein du théâtre de **la Pergola à Caudéran permettra l'accueil de nouvelles compagnies qui ont vocation à partager le plateau avec la compagnie Présence.** Dans le même esprit, **la Maison Cantonale** à La Bastide fait l'objet d'une réflexion avec les associations et la Mairie de quartier pour en développer l'activité culturelle (notamment à l'attention du jeune public).

Le pôle Image de la rue Bourbon accueille depuis septembre 2015 un occupant supplémentaire, le Centre Jean Vigo, précédemment logé dans le parc privé à des conditions devenues intenable.

A la demande de la Ville, le théâtre de La Pergola, la Maison Cantonale et l'église Sainte-Genève (quartier Nansouty/Saint-Genès) ont également accueilli **une étape du « Festival international du quatuor à cordes » et du festival « L'Esprit du piano » qui se déroulaient jusque-là exclusivement à l'Auditorium.**

La Bourse du Travail est quant à elle de plus en plus ouverte pour l'accueil d'événements culturels singuliers (en 2015, Les Inédits de l'été et IN SITU; en 2016, le festival du 30'30)

Le dernier étage d'un immeuble municipal situé rue des Capeyrans a été mis à disposition du **collectif PRISME** qui regroupe créateurs et diffuseurs du secteur des musiques actuelles.

Le 28 septembre dernier, le Conseil Municipal a adopté **un « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre » à l'unanimité** au sein duquel la Ville prend 29 engagements majeurs.

6/ Reconnaître et valoriser la diversité des Cultures

La dilution de l'espace urbain traditionnel dans des réseaux élargis amène à s'interroger sur l'identité des villes. Le DOC doit être l'occasion de rappeler les valeurs dont notre Ville est porteuse.

Bordeaux a une tradition d'accueil et de tolérance qui a largement contribué à forger son identité. Ses liens avec les cinq continents, et tout particulièrement l'Afrique, ont provoqué un fort métissage culturel. Face aux bouleversements et aux tensions identitaires, Bordeaux se doit d'être à la hauteur de cet héritage **en valorisant les cultures du monde** pour qu'**une identité heureuse** continue de se développer.

En lien avec le *Conseil de la Diversité* et le volet culturel du futur *plan bordelais de lutte contre les discriminations*, la politique culturelle encouragera **la valorisation des Cultures** notamment grâce à l'organisation d'un **Forum de la Diversité interculturelle**.

Dans cette perspective, le *Musée d'Aquitaine* continuera de jouer son rôle de « musée des civilisations » en proposant expositions (salles XVIII^e, *Aborigènes*, *Chicano Dream...*), colloques et actions culturelles qui mettent l'Homme au cœur du débat, et sa place centrale dans le cadre des **cérémonies autour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage chaque 10 mai sera renforcée**.

Au titre de l'aide à l'innovation, nous abondons le budget de « **La quinzaine de la diversité et de l'égalité** » à hauteur de 5 000 € afin de financer des projets permettant de valoriser la diversité des cultures, tels que les projets suivants:

- « Le frichti de Fatou », pièce de théâtre abordant l'émancipation des femmes et la diversité culturelle portée par la Compagnie Tombés du ciel
- « Chambres consacrées », série de 6 diaporamas sonores autour de la vie consacrée avec une chambre comme support pour mener les interviews, visant à montrer la diversité au sein d'une même religion (la religion catholique) montée par l'association Capresse
- « Enjeux de la citoyenneté et gestion de la diversité culturelle », projet de Conférence sur la diversité suivie d'un concert de musique arabo-andalouse défendu par l'association Coup de pouce avenir

En 2015, le musée d'Aquitaine continue d'inviter les cultures du monde, en travaillant étroitement avec les associations locales référentes sans lesquelles la Ville ne pourrait agir aussi efficacement. Ainsi des "Bons Baisers d'Arménie" (en juin dernier), élaborés en partenariat avec l'ACABA, Association culturelle arménienne Bordeaux Aquitaine, ou des projections "Mémoires en images" proposées chaque premier dimanche avec le RAHMI, Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration.

Dans le cadre du « Schéma directeur de la lecture publique et de la politique du livre », **la bibliothèque Mériadeck va renforcer ses actions en faveur de l'égalité des chances**, notamment grâce au lancement du projet « La fabrique du citoyen » sur le thème « Littérature et diversité ».

L'Association nationale des écoles supérieures d'art, dont est membre l'EBABX, a élaboré une charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement au terme d'un travail d'un an impliquant des représentants de l'ensemble des acteurs et actrices des écoles d'art, étudiants, enseignants, administrateurs, coordinateurs des études et directeurs.

Enfin, **la programmation des cérémonies qui commémorent l'abolition de l'esclavage a été développée** et a vu notamment pour la première fois l'agrégation de l'ensemble des associations partenaires de cet événement autour d'un village associatif, ainsi que la réalisation d'un programme commun. Le musée d'Aquitaine reste fortement impliqué : en mai 2015, avec l'organisation de ses 5e Rencontres atlantiques, qui pendant deux jours ont permis aux chercheurs et universitaires de dresser un premier état des travaux consacrés à la question de l'engagisme ; et en mai 2016 avec l'ouverture programmée de l'exposition "L'or des Akans", consacrée aux complexes systèmes monétaires des sociétés ghanéennes.

IV/ Favoriser la création et l'innovation

La Culture est aujourd'hui bouleversée par l'évolution des modes de vie, des pratiques artistiques et de leurs transmissions, une mobilité accrue et l'émergence de nouveaux modèles d'action culturelle transversaux et collaboratifs.

1/ Accompagner la création pour continuer de transformer la ville

La mise en place en 2013 d'un **Fonds d'aide à la création**, doté de moyens conséquents, présidé par une personnalité extérieure à l'expertise incontestée, au bénéfice de 80 acteurs culturels différents en 2014 et en 2015 (moins de 50 acteurs aidés à la création avant 2014), marque une avancée réelle et attendue. **Bordeaux continuera d'accompagner les artistes qui défrichent et explorent de nouveaux champs d'expérimentation grâce à cette enveloppe budgétaire.**

Le soutien à la création ne passe pas toujours par un soutien financier mais souvent par **une reconnaissance et un accompagnement logistique ainsi qu'une expertise que la Ville délivrera chaque fois qu'elle le pourra.**

Bordeaux et son agglomération **doivent mieux identifier et valoriser les lieux susceptibles d'être dédiés à la fabrique artistique** à l'instar des friches, usines ou casernes qui dans la plupart des grandes métropoles françaises et européennes ont fait l'objet de réhabilitations urbaines et sont devenues des foyers très vivants où s'élaborent et s'expérimentent de nouvelles façons de faire de l'art, d'en vivre et de le vivre.

Par ailleurs, **les entreprises du secteur créatif ont besoin d'espaces de travail** équipés, leur permettant de se développer et d'acquérir peu à peu une relative autonomie financière.

Pour cela, Bordeaux a de nombreux projets qui seront demain développés :

- **Fonds d'aide à la création** : une évaluation aura lieu fin 2014, son maintien en 2015 sera accompagné d'un label qui lui permettra de valoriser encore les porteurs de projets retenus. Par ce fonds, une attention particulière sera portée à la jeune création.
- **Arts de la scène** : le soutien aux scènes impliquées sur l'émergence (l'évolution actuelle du projet de la *Manufacture Atlantique* en « fabrique dédiée à l'émergence » pour lequel la Ville fait de la maîtrise foncière une priorité, le *Glob Théâtre* qui accueille les projets de la Pépinière artistique de la *Compagnie du Soleil Bleu...*) permettra à Bordeaux et à son agglomération de disposer de véritables fabriques dédiées à la création des arts de la scène.
- **Arts visuels** : l'installation de la **fabrique culturelle des magasins sud de la caserne Niel**, à proximité de Darwin, qui aura notamment vocation à accueillir *Pola* et des associations ou entreprises du secteur créatif culturel, permettra de nouvelles interrelations avec les économies créatives.
- **Musiques** : la Ville soutiendra l'extension de la *Rock School Barbey* pour augmenter le nombre de studios de création dédiés aux musiques actuelles et l'*Opéra* continuera de commander à des compositeurs contemporains au moins deux œuvres lyriques ainsi que cinq œuvres symphoniques ou musiques de ballet entre 2013 et 2017. Par ailleurs, l'implantation d'un pôle dédié à la musique contemporaine et aux nouvelles images sur le site de l'*auditorium de Santé Navale* est à l'étude.
- **De nouvelles résidences d'artistes seront étudiées**, au plus près des besoins.
- La **création d'un programme de soutien au logement-atelier** (temporaire ou définitif) pour les artistes bordelais sera proposée aux bailleurs sociaux et propriétaires de locaux vacants, en lien avec l'expertise des services fonciers de la Ville. D'une manière générale, la Ville encouragera la mise à disposition de bâtiments inutilisés ou en attente de travaux/démolition pour des expressions artistiques.
- Un travail de recensement et d'analyse des ateliers/galleries durables ou éphémères dans chaque quartier, sortes d'**espaces intermédiaires importants pour inventer de nouveaux concepts** sera lancé afin de pouvoir mieux les soutenir via des appels à projets.

Pas de Culture sans artistes : la Ville s'est engagée à donner de nouveaux moyens aux artistes pour créer à Bordeaux.

En 2015, **le Fonds d'aide à la création et de soutien à l'innovation s'est vu doté d'un budget de 650 000 €** (pour mémoire : 150 000 € en 2013 ; 500 000 € en 2014) et confirme sa pertinence. **86**

projets ont été soutenus au titre du soutien à la création, 24 au titre de l'aide à l'innovation (liste complète des projets soutenus en Annexe 3).

La gouvernance originale qui permet l'attribution des aides à la création est confirmée, **José-Manuel Gonçalves et les membres de la commission ayant accepté de poursuivre leur mission**. Deux nouveaux membres les rejoindront en 2016 : **Stephan Lauret**, Directeur du Centre de Développement Chorégraphique « Le Cuvier de Feydeau » à Artigues-près-Bordeaux et **Marc Minkowski**, futur Directeur Général de l'ONBA.

Le budget dédié à la création artistique à Bordeaux ne se limite pas à ce fonds. Il faut en effet ajouter les budgets artistiques des établissements municipaux, de l'Opéra, de l'Orchestre d'Harmonie, une part des subventions de fonctionnement sans lesquelles aucune création n'est possible, une part de la dotation de l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux... **Le soutien à la création artistique dépasse en réalité les 10 millions d'€** (détails en annexe 4).

L'installation du QG du festival **Novart 2015 dans l'ancien marché Victor Hugo**, l'organisation de **l'exposition Transfert n°5 dans l'ancien commissariat Castéjà** (avec la complicité de Gironde Habitat) et la transformation de l'ancienne annexe du lycée Schweitzer en ateliers d'artistes illustrent la volonté de la Ville de proposer **de nouveaux espaces de création et de diffusion dans des lieux temporairement vacants**.

« **L'annexe B** » va constituer un premier terrain d'expérimentation (en attendant sa démolition qui pourrait intervenir d'ici 2 à 3 ans) en permettant **l'installation d'ateliers d'artistes sur environ 1000 m²**. Un projet culturel verra le jour d'ici la fin de l'année pour permettre l'implantation d'une pépinière d'espaces de travail à destination d'une cinquantaine d'artistes plasticiens (pas uniquement de Bordeaux).

Ce projet constitue **un signal fort en faveur de la création artistique** à l'échelle locale, régionale et nationale. Des opportunités similaires seront précisément étudiées afin de développer la création dans l'ensemble des quartiers.

La définition d'un nouveau projet artistique à **La Manufacture Atlantique** semble porter ses fruits puisque l'ensemble des collectivités ont réaffirmé leur soutien à ce lieu de création et de diffusion devenu indispensable pour la jeune création. La Ville poursuit les démarches nécessaires en vue d'une acquisition du foncier, l'Etat venant de donner son accord pour le lancement d'une enquête publique en vue d'une préemption.

Avant son installation dans **les futurs magasins sud de la caserne Niel** (dont le permis de construire sera prochainement déposé), la Métropole travaille au relogement temporaire de **la fabrique POLA** en lien avec la Ville qui va faire plusieurs propositions actuellement à l'étude.

Le projet d'**extension de la RockSchool** Barbey est toujours à l'étude pour déterminer l'emplacement optimal (rénovation-extension sur site ou relocalisation) au regard des missions premières de la structure et du budget qui sera réuni par l'ensemble des collectivités et l'Etat.

Enfin, le projet d'aménagement définitif du **quartier Santé Navale** a acté la création d'un espace culturel dans l'ancien auditorium et dans les salles attenantes. Une réflexion est actuellement en cours avec plusieurs associations afin d'y implanter **un pôle dédié aux musiques contemporaines**.

2/ Engager une dynamique collective au profit de pôles d'excellence

La dégradation des conditions de vie des artistes constatée par un récent rapport de l'IGAS rend plus nécessaire encore de faire de l'emploi une priorité des politiques publiques. La récente réforme du statut de l'intermittence initialement imposée par le gouvernement risque d'accentuer cette crise.

Le contexte institutionnel et financier (décrit plus haut) oblige les communes à prioriser encore davantage leurs actions et leurs soutiens pour répondre à des besoins artistiques et culturels spécifiques.

Cette logique doit prévaloir à toutes les échelles au sein des territoires pertinents : des quartiers jusqu'à la métropole bordelaise. Les choix, définis de concert en faveur de « **pôles d'excellence** », doivent s'inscrire dans une logique de complémentarité **et indépendamment des frontières administratives ou identitaires**. Il en va ainsi, par exemple, du cirque à Bègles ou de la photographie à Mérignac qui peuvent devenir des pôles d'excellence métropolitains sur ces champs disciplinaires.

Dans la même logique, la Ville devra favoriser l'émergence dans le **quartier Sainte-Croix d'un véritable campus artistique constitué d'un pôle de formation professionnelle, supérieure et continue en matière de pratiques artistiques** (arts visuels, musique, danse, théâtre) grâce à une collaboration accrue entre l'École d'Enseignement Supérieur d'Art de Bordeaux, l'École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine (ESTBA), le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse (PESMD) mais également l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA). Les frontières entre les disciplines artistiques sont devenues poreuses et il est primordial, en particulier dans une période de fragilisation extrême, de pouvoir offrir aux artistes un véritable lieu-ressource(s) pluridisciplinaire, qui puisse en même temps garantir une qualité de très haut niveau dans chacune des disciplines et favoriser leur insertion professionnelle.

A l'échelle des quartiers, les identités artistiques des centres d'animations doivent être confortées : *les cultures urbaines à Argonne (un centre entièrement reconstruit), le Cirque à Queyries, les Arts de la Parole à Saint-Michel, le numérique à Saint-Pierre, les arts plastiques à Caudéran...*

Dans un secteur en difficulté chronique, tel que les arts de la scène, la même logique doit prévaloir. Une réflexion doit être engagée à l'échelle métropolitaine pour préserver un écosystème fragile et conforter son rayonnement public : mises en réseau, meilleure articulation des logiques de diffusion ou de production, mutualisation des ressources (espaces de répétition, ateliers de fabrication), coordination des temps forts ou événementiels, formation et pratiques amateur...

La Ville de Bordeaux fait un effort considérable et naturel en direction des lieux de diffusion de son territoire et elle continuera. Elle est devenue le premier financeur des théâtres bordelais subventionnés (à l'exception du *Théâtre National Bordeaux Aquitaine*, où la Ville est légèrement en deçà de la subvention de l'État) et en héberge de nombreux dans ses murs (*l'Inox, le Théâtre L'œil-La Lucarne* rénové, *La Pergola, le Poquelin Théâtre...*)

Dans un secteur dont le développement s'est fondé sur le principe des financements croisés, **un plan de développement concerté à l'échelle métropolitaine** semble nécessaire.

En 2015, la Ville de Bordeaux fait le choix d'accompagner étroitement les théâtres bordelais, notamment en augmentant l'enveloppe globale qui leur est consacrée.

Le TNBA, le GlobThéâtre et la Manufacture Atlantique ont reçu une aide à l'investissement.

Plusieurs jeunes compagnies de théâtre ont été subventionnées en fonctionnement pour la première fois (La Boîte à Sel, OS'O...).

En 2016, il conviendra d'engager une nouvelle réflexion autour du développement du **théâtre l'Inox**.

Le quartier Sainte-Croix compte des structures d'enseignement artistique à la fois proches et éloignées, alors même que la porosité des pratiques et des esthétiques se renforcent. **L'émergence d'un véritable campus artistique reste à favoriser.**

La Ville et l'État cofinancent le programme de restauration des monuments historiques qui allie des opérations déjà engagées depuis plusieurs années à des nouvelles opérations et à des études. En 2015 la **réouverture de la crypte de l'église Saint-Seurin** (fermée depuis les années 60) a été un temps fort des **Journées Européennes du Patrimoine**.

La restauration de la Bourse du travail se poursuit avec le soutien du Département et de la Région. Par ailleurs, la Ville a lancé **une mission de diagnostic de l'ensemble de son patrimoine classé ou inscrit mobilier** afin d'en démarrer la restauration.

3. Établir des relations plus approfondies avec les acteurs privés de la culture

Le territoire bordelais compte de nombreuses entreprises qui sont aussi des acteurs culturels à part entière : les *libraires* et leurs riches programmations, les *galeries d'art*, les *cinémas*, les *labels indépendants de production de musique* qui soutiennent les artistes bordelais (fédérés au sein de la *FEPPIA – Fédération des Éditeurs et Producteurs Phonographique Indépendant d'Aquitaine*), les *maisons d'édition*, les *entreprises innovantes* développant les nouvelles technologies en matière de mise en valeur et d'interprétation du patrimoine, les *nombreux corps de métiers de la conservation et de la restauration du patrimoine* aux compétences parfois rares et exceptionnelles... Sans empiéter sur les compétences économiques de la Région, **la Ville de Bordeaux souhaite développer des relations plus suivies avec ces structures et faciliter l'implantation de nouvelles car elles contribuent fortement à la création artistique locale, nationale et internationale.**

La Ville a par ailleurs la chance de compter de nombreux musées ou lieux de diffusion privés sur son territoire (**les théâtres privés, l'I-Boat, l'Institut Bernard Magrez, la Villa 88, le Musée des compagnons du tour de France, le futur Musée de la marine et de la mer...**) avec lesquels elle souhaite aussi collaborer plus fortement.

Il s'agira tout d'abord de leur donner des espaces de visibilité sur les supports de communication municipaux, de les associer aux grands événements bordelais, de favoriser leur mise en réseau, de croiser et relayer les programmations...

Une attention particulière sera portée aux **lieux privés de diffusion de musique amplifiée** qui constituent des maillons essentiels à la réussite des artistes locaux notamment. S'ils doivent respecter les normes des Établissements Recevant du Public (ERP) et le cadre de vie du voisinage, **la ville les reconnaît comme d'authentiques espaces de culture.**

Enfin, une prise en compte accrue – au sein d'une approche globale et concertée de la nuit comme une dimension de la ville à part entière – de l'existence d'une vie culturelle nocturne dynamique à Bordeaux est fondamentale pour repenser une offre adaptée aux nouvelles pratiques artistiques et à de nouveaux publics, notamment en adaptant les amplitudes horaires des salles de spectacles, ou en appuyant la création d'**États Généraux de la Nuit à Bordeaux.**

Inventer de nouveaux partenariats entre acteurs publics et privés de la culture est un chantier national que la Ville de Bordeaux entend bien expérimenter au niveau local.

Les **10 engagements pris en faveur de la politique du livre** dans le Schéma directeur, le lancement national à Bordeaux du « **Disquaire Day** » en 2016 en lien avec la FEPIA, la mise en valeur d'une technologie nouvelle développée par une entreprise bordelaise lors de l'exposition « **Bordeaux, Passé augmenté** » à Bordeaux Patrimoine Mondial, les partenariats avec **La Machine à Lire** pour le Biblio-plage et **la librairie Mollat** pour les rencontres IdéO, le soutien à l'action numérique des Musées, l'accompagnement en ingénierie et en communication de l'évènement « **Bordeaux Galeries** » sont autant d'exemples concrets de liens qui se renforcent entre le secteur privé et le secteur public.

L'Iboat, lieu phare de diffusion de musiques électroniques, devra prochainement se déplacer au sein des bassins à flots compte-tenu de l'évolution urbaine du quartier. Plusieurs hypothèses ont été étudiées sans qu'aucune ne semble satisfaire le Port Autonome. **Attachée à la présence de l'Iboat sur son territoire, la Ville de Bordeaux saisira ce dernier pour qu'une solution pérenne soit enfin trouvée** et qu'elle permette un développement serein du lieu, dans le respect du nouveau voisinage.

Les **Etats Généraux de la Nuit** sont quant à eux en préparation.

V / La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement

La politique culturelle d'une ville assoit son identité. Elle participe pleinement au développement urbain, à l'attractivité économique, touristique et au rayonnement international d'un territoire. Fière de son histoire et de son patrimoine, Bordeaux bâtit une politique culturelle tournée vers l'avenir et source d'attractivité. Mais Bordeaux doit encore renforcer son rayonnement culturel.

Pour ce faire, **elle intensifiera ses relations avec d'autres villes françaises et internationales (prioritairement les villes jumelles) repérées comme créatives.** Ville centre de la métropole, capitale départementale et régionale, **Bordeaux proposera des partenariats avec des territoires voisins.** Ce dialogue permettra de favoriser la mobilité des artistes afin qu'ils trouvent de nouvelles voies de diffusion et qu'ils se confrontent à d'autres formes d'art.

1/ Impulser une politique événementielle ambitieuse et fédératrice

La Ville n'a pas vocation à tout organiser. Elle doit en revanche s'appuyer sur l'abondance et la complémentarité de ses événements pour **promouvoir une métropole où il se passe toujours quelque chose.**

On ne dit pas assez qu'il y avait 23 000 personnes pour *Lire en poche* à Gradignan cette année, que *Blanca Li et sa Fête de la danse* ont créé l'événement à Artigues, que la *Nuit digitale* rassemble des milliers de participants, que le *FIFIB* est en train de devenir un rendez-vous cinématographique très couru, qu'il y a à Pessac une *Nuit défendue* et à Lormont une *Nuit verte* qui peuvent devenir nos *Nuits blanches bordelaises*, ou que les *Vibrations urbaines* sont devenues un rendez-vous pour des milliers de fans de cultures urbaines...

Ce travail autour d'une politique événementielle « effervescente », mené en lien avec toutes les communes, confortera le rayonnement international de Bordeaux Métropole ainsi que son image dynamique et créative.

La Ville continuera de soutenir les événements rayonnants et ceux, nouveaux, qui paraissent les plus prometteurs (*Regard 9*, *Les Morphogénistes* ou encore les projets curatoriaux du 1 rue des Etables, la première édition de *La Nuit des idées*, la *French Pop* organisée par *Bordeaux Rock...*) **en instaurant des horaires nouveaux** (matinée, entre midi et 2, *after work...*). **Le volet culturel d'Agora** (avec en 2014 « En Quête – Enquête », George Rousse à la Base Sous-Marine, les concerts à Brazzart'ville...) **et des grands rendez-vous (Fêtes du Vin et du Fleuve) continueront d'être développés.**

La Semaine Digitale voit elle aussi sa dimension culturelle renforcée avec en 2014 une véritable programmation confiée à l'association Trafic. L'innovation était aussi présente avec le **Wiki Day** (une première en France) organisé dans dix établissements culturels de la ville. **S'impliquer et contribuer à l'histoire numérique de son lieu culturel préféré, telle est la proposition faite aux habitants de Bordeaux par la municipalité, en partenariat avec Wikimedia France.** Des thématiques originales ont été proposées par chaque musée qui ont mis à disposition des participants de la documentation pour rédiger *in situ* des articles en ligne sur Wikipédia et verser des photos sur Wikimedia Commons. Cette opération constitue la première étape d'un partenariat pérenne, faisant suite à la signature d'une convention entre la Ville de Bordeaux et Wikimedia France.

Le festival *Novart* devra quant à lui trouver un nouveau souffle métropolitain et le *Reggae Sun Ska* a besoin de confirmer la pertinence du choix bordelais.

L'arrivée de la LGV en 2017 va être déterminante pour le développement futur de notre cité et son positionnement sur la carte nationale et internationale. **La Ville de Bordeaux est convaincue qu'il s'agit là d'une occasion unique de proposer un événement culturel majeur qui imprègne tout le territoire métropolitain en association avec d'autres grandes villes françaises reliées par le rail.** La Ville de Bordeaux questionnera prochainement **ses communes voisines**, la Région et le Département pour connaître leurs positions respectives concernant l'organisation d'un tel événement.

Sous l'impulsion de Sylvie Violan, **NOVART trouve une nouvelle dynamique.** La nouvelle directrice revendique un festival "résolument pluridisciplinaire, ouvertement international, profondément humaniste et audacieusement transversal". Cette 12e édition est celle de la transition, avec toujours la même marque de fabrique "Novart", à savoir de l'éclectisme artistique, toutes les disciplines sont explorées : théâtre, danse, cirque, musique(s), performance/installation,

Faits marquants pour cette édition :

-une programmation internationale intégrant les meilleures créations d'Aquitaine (sur ces 21 jours, on comptabilise 31 spectacles dans 20 lieux de la Métropole, dont 16 créations 2015/2016. La programmation alternera 11 propositions locales et 20 projets internationaux. On peut noter que 7 des 16 créations proposées ont été soutenues par l'aide à la création de la Ville de Bordeaux) ;

-un "QG artistique et festif - La Voiture qui tombe!" où public, artistes, professionnels se sont retrouvés dans l'ancien Marché Victor Hugo, ré ouvert pour 10 soirées exceptionnelles.

En 2016, NOVART et le festival « Des Souris, Des hommes » fusionneront pour donner naissance à un nouveau festival métropolitain des arts de la scène qui prendra une nouvelle appellation.

Pour la 5ème édition de **l'exposition Transfert**, 30 street-artistes se sont approprié un lieu chargé d'histoire situé en plein cœur de Bordeaux : Castéja. Transformés en véritable labyrinthe artistique éphémère, les 3500 m2 du bâtiment explorent différentes facettes de l'art urbain pour créer une véritable interaction entre les volumes et les visiteurs (près de 40 000 visiteurs). **La Ville et le collectif travaillent déjà à l'édition 2016.**

Souvent qualifié par la presse de « Davos de la culture », **une édition du Forum d'Avignon se déroulera à Bordeaux les 31 mars et 1^{er} avril 2016**. Avec pour objectif d'approfondir les liens entre les mondes de la culture et de l'économie, le Forum organise chaque année des rencontres internationales qui sont l'occasion de débats inédits entre les acteurs de la culture, des industries de la création, de l'économie et des médias.

Événement résolument international et transsectoriel, associant débats et performances d'artistes, **le Forum d'Avignon est un espace de réflexion qui explore non seulement la dimension économique de la culture mais aussi le rôle de cohésion sociale et de création d'emplois des secteurs culturels**. Le Forum d'Avignon est un lieu de propositions concrètes, de rencontres et de découvertes entre artistes, dirigeants d'entreprises, écrivains, professeurs, réalisateurs, responsables politiques, philosophes, étudiants d'universités internationales, représentants de la création et des industries culturelles.

Les rencontres réunissent 250 à 500 personnes (¼ d'artistes, ¼ d'institutions et de personnalités politiques, ¼ d'entreprises, ¼ d'étudiants) sur 2 jours.

Ce temps fort permet de construire collectivement des propositions concrètes sur tous les enjeux de la filière culturelle en associant et en faisant débattre des personnalités telles que Jean Nouvel, Pierre Lescure, Amos Gitai ou François Taddei.

Après un démarrage difficile, **les projets curatoriaux de qualité se développent dans la galerie de la rue des Etables**, sélectionnés dans le cadre de la Commission d'aide à la Création de la Ville : Monts et Merveilles, Point de Fuite, ou Painting Bordeaux, voilà quelques unes des associations qui ont ou vont présenter un projet dans le courant de l'année 2015, ou même celle de Jennifer Douzenel portée par l'association Pleonasm en novembre prochain déjà annoncée par ArtPress.

Conformément aux orientations du DOC, **le volet culturel de la Fête du Fleuve s'est développé**, sous l'impulsion de l'association Bordeaux Grands Evènements avec notamment **l'exposition « Les Revenants »** portée par MC2A, l'inauguration du **chemin Jean de La Ville de Mirmont** et le succès des grands concerts gratuits (notamment organisés par Allez les filles).

2016 sera marqué par le retour d'un événement prometteur, **la Nuit des idées** qui se déroulera au TNBA en lien avec l'Université Michel de Montaigne notamment.

Les services de la Ville, après consultation du Conseil Culturel de Bordeaux, travaillent activement à la construction d'**un événement en 2017 lors de l'arrivée de la LGV**, en lien notamment avec AGORA, catalyseur naturel de ce temps fort. Bien que les incertitudes financières ne facilitent pas cette prospection, l'ensemble des établissements culturels de la Ville réfléchissent à une thématique commune de programmation.

2/ Au cœur du projet urbain, des institutions ouvertes qui rayonnent

Bordeaux dispose d'**une offre muséale de qualité** qui est source de rayonnement (en 2014, le Capc a été classé 15^{ème} musée de France et le Musée d'Aquitaine 23^{ème} par le *Journal des arts*). Elle se trouvera renforcée demain par l'ouverture de nouveaux lieux dont la **Cité du Vin**. L'ampleur culturelle de la Cité sera tout à fait significative avec ses expositions permanentes, deux expositions temporaires par an et l'organisation de manifestations (spectacles, débats, colloques...) génératrices d'emplois pour les acteurs du champ créatif au sens large. Près de 400 000 visiteurs annuels sont attendus parmi lesquels **un public nouveau à capter et à retenir pour l'ensemble des musées de la ville grâce à de nouvelles synergies à construire**.

Ces dernières années, chaque institution municipale s'est mobilisée pour construire **un projet artistique et scientifique concerté et pertinent qui rayonne du quartier jusqu'à l'international**. Le Capc expose des œuvres à la Bibliothèque du Grand Parc tout en accueillant des artistes de Los Angeles (*Aaron Cury, Asco...*), le Musée d'Aquitaine accueille une exposition sur l'esclavage moderne portée par l'association *Ruelles* tout en organisant de nombreuses rencontres universitaires de niveau international, le Musée des Beaux-arts propose des ateliers de dessins aux bordelais qui connaissent un grand succès tout en portant l'exposition de photographies américaines *Road Trip* et le Musée des Arts Décoratifs et du Design, tout en confortant son ancrage dans la proximité, propose des expositions prestigieuses (*Branzi en 2014*) qui en font **un musée repéré désormais aussi pour sa programmation en design**.

Aujourd'hui, la Ville ne pense plus la politique culturelle comme une simple cartographie d'équipements. **Les musées de la ville doivent poursuivre leur mutation pour devenir toujours moins intimidants, s'adapter aux nouvelles attentes du public et à un XXI^e siècle très numérique en s'ouvrant encore plus sur la cité. Plusieurs actions seront mises en œuvre :**

- **Augmenter le rayonnement national et international des musées** par la réalisation d'une grande exposition triennale commune (à l'image du travail mené cette année autour de *Los Angeles*) et des coopérations ciblées avec des musées étrangers afin de valoriser et de promouvoir la richesse des collections bordelaises (comme par exemple *l'exposition hors les murs "Bordeaux, port de la lune" qui s'est déroulée au Japon en 2015*).
- **Accompagner la naissance d'institutions nouvelles ou transformées comme les Archives municipales de Bordeaux Métropole, le Muséum et la Cité du Vin**, poursuivre les rénovations (les salles XX^e siècle du Musée d'Aquitaine notamment). Une attention particulière sera portée à la *Base Sous-marine*, lieu emblématique de la ville, afin de poursuivre le développement de cet espace unique en lien avec l'évolution du futur quartier.
- **Faire participer plus fortement les publics à la création ponctuelle des contenus** (avec par exemple, le collectif *Museomix* qui a organisé un débat avec le soutien de la Ville dans le cadre de la semaine digitale : "Qu'avez-vous toujours rêvé de faire dans un musée?")
- **Favoriser l'accueil d'artistes en résidence dans nos musées** (John Valadez au Musée d'Aquitaine, le Capc qui accueille un artiste mexicain...)
- **Favoriser le « hors les murs »** : Branzi à l'espace Saint Rémi, l'utilisation de la cour arrière du Musée des Arts décoratifs et du Design, Annette Messenger à la bibliothèque du Grand Parc, des expositions dans les espaces municipaux...
- **Acquérir plus d'œuvres** pour enrichir les collections permanentes.
- **Encourager la mobilité des publics et la transdisciplinarité de l'offre.**
- **Développer l'opération « Ticket Mécène ».**

Bordeaux garantit l'accès au savoir tout au long de la vie. La **Culture scientifique**, représentée par le *Muséum*, le *Jardin Botanique*, la *Maison écocitoyenne* ou bien encore *Cap Sciences* (porteur notamment du projet *Immédiats* soutenu par les Investissements d'avenir) est un formidable outil de vulgarisation de la connaissance. En plus de la reconstruction du Muséum, **cette culture fera l'objet d'une attention particulière** afin de structurer plus lisiblement l'offre à Bordeaux (en proposant des rendez-vous réguliers de diffusion du savoir scientifique en lien aussi avec les acteurs associatifs) et encourager des expositions/événements communs.

Lors du dernier classement du Journal des Arts (mai 2015), **Bordeaux est la seule ville de province à obtenir deux établissements dans les 20 premiers musées de France**, le CAPC (au 18^e rang) et le musée d'Aquitaine, qui fait un bond spectaculaire à la 12^e place.

Après une année 2014 record (plus de 670 000 visiteurs), **le nombre d'entrées dans les musées en 2015** maintient un niveau de fréquentation élevé avec plus de 450 000 visiteurs cumulés à la fin du mois de septembre. Le cap des 500 000 visiteurs annuels pourrait être dépassé pour la deuxième année consécutive.

L'exposition « Bordeaux Port de la Lune » s'est tenue du 31 janvier au 23 mars 2015 au musée municipal de Fukuoka puis du 23 juin au 23 septembre dernier au Musée national d'art occidental de Tokyo. Près de 200 chefs-d'œuvre issus des collections des musées bordelais ainsi que de celles des Archives et de la Bibliothèque municipale, auxquels il convient d'ajouter le prêt de la maquette de préfiguration de la Cité du vin, ont été vus par plus de 120 000 visiteurs, dont le Premier ministre japonais, Monsieur Shinzo Abe, témoin du succès de cette exposition.

Le musée d'Aquitaine modernise actuellement les salles du parcours permanent consacrées au XVII^e siècle, et poursuit ses études en vue de la rénovation de la dernière section du parcours, dédiée aux XX^e et XXI^e siècles. Il mène par ailleurs une réflexion pour une meilleure articulation avec le Centre Jean Moulin. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, il a **lancé l'application mobile « Quantum Arcana »**, un serious game destiné aux adolescents et réalisé avec le soutien de la Région Aquitaine.

Le Musée des Arts Décoratifs et du Design voit son rayonnement sensiblement augmenté grâce à un nouveau projet scientifique et culturel. Dès 2016, la Ville libèrera l'ancienne prison située à l'arrière de l'Hôtel de Lalande pour y créer **un espace d'expositions temporaires notamment dédié au Design**. Ce rayonnement est également favorisé par la mise en place de nombreuses **collaborations avec des artistes** (accueil de designers pour des conférences et des animations pour

le jeune public) **et des institutions** (Rocher Palmer pour des concerts dans la cour, Cinécité pour la diffusion de films dans ce même espace, prêts et dépôts d'œuvres avec les musées nationaux...).

Le CAPC, après avoir obtenu le label « **exposition d'intérêt national** » pour la **rétrospective consacrée à Alejandro Jodorowsky** (venu tout spécialement à Bordeaux pour l'occasion), proposera également une exposition de **Leonor Antunes**. L'artiste portugaise, après une exposition au New museum de New York, est invitée à investir la nef centrale du musée en y installant une série de sculptures de grand format spécialement conçues pour le lieu, passant d'une associant des œuvres à l'échelle imposante vers une autre, du lieu à des œuvres à dimension plus humaine.

La programmation 2016 du CAPC confirmera son ancrage à l'international. L'exposition consacrée à l'artiste américaine **Judy Chicago**, figure majeure de l'engagement féministe en sera un des témoignages. Dans le prolongement de cette exposition, le CAPC par le biais de son centre de recherche, mettra en place un partenariat scientifique avec Azkuna Zentroa et l'université de Middlesex de Londres.

Une nouvelle présentation de la collection permettra d'apporter un regard nouveau sur cette collection qui sera enrichie par des confrontations d'œuvres, de mouvements artistiques divers non représentés dans notre collection, notamment la scène latino-américaine grâce à des accords établis avec le LACMA de Los Angeles et la très riche Collection Cisneros Daros de Zurich.

Le CAPC continuera à soutenir les artistes émergents et fera appel à **des commissaires invités** représentatifs des scènes actuelles.

L'opération Ticket Mécène est reconduite en 2016 et sera utilisée par d'autres établissements.

En 2015 et 2016, le CAPC accueille une jeune artiste mexicaine qui séjournera quatre mois à Bordeaux. En contrepartie, un partenariat développé avec L'Institut Français d'Amérique Latine (IFAL) en collaboration avec la Résidence SOMA permettra à une jeune artiste bordelaise de séjourner quatre mois à Mexico.

En 2016, le Musée des Beaux Arts, en partenariat avec le Palais Fesch-Musée des Beaux Arts d'Ajaccio, réunira une centaine d'œuvres issues des plus prestigieuses collections publiques nationales (dont le musée du Louvre et le musée d'Orsay) dans le cadre de l'exposition : **Bacchanales Modernes ! Le nu, l'ivresse et la danse dans l'art français du XIX^e siècle** (en partenariat avec la Cité du Vin). Cette exposition au sujet inédit et au caractère pluridisciplinaire sera accompagnée d'un colloque international organisé en partenariat avec l'Université Bordeaux-Montaigne ainsi que d'une programmation culturelle riche et diversifiée associant un grand nombre d'acteurs culturels locaux.

A l'occasion du centenaire de la mort d'Odilon Redon, inscrit au calendrier des célébrations nationales, le MBA rendra hommage à l'artiste d'origine bordelaise par une exposition organisée en co-production avec le musée des Beaux-Arts de Quimper : **La nature silencieuse. Paysages d'Odilon Redon (décembre 2016 - mars 2017).**

Par ailleurs, **le Musée s'ouvre de plus en plus sur la cité** avec par exemple les ateliers en plein air sur la dalle de Mériadeck organisés autour de l'exposition Bordeaux-Italie dans le cadre de la 2^e édition de l'opération Mériadeck Plage (juin/juillet 2015).

La Base Sous-marine a fait l'objet de plusieurs ateliers de travail avec les services de la Ville, de la Métropole et du Port pour envisager son devenir. Vouloir la rénover entièrement est aussi coûteux (plus de 30 millions d'€) qu'incertain (au regard notamment du mauvais vieillissement des travaux menés à la Base de Saint-Nazaire). Qualifiée à juste raison de « milieu naturel en partie hostile » par sa Directrice, Danièle Martinez, il convient de la traiter comme une « ruine » du XX^e siècle.

Aussi, **la Ville souhaite conforter la Base comme lieu culturel exceptionnel en proposant à d'autres opérateurs d'y développer leurs activités.** Pour cela, plusieurs actions seront mises en œuvre :

- dans l'annexe, le maintien du lieu d'exposition municipal ;
- dans les alvéoles accessibles au public, une proposition forte autour de la projection vidéo et de l'image (sans qu'aucun mode de gestion ne soit exclu) ;
- dans les alvéoles à ce jour non accessibles et sur le toit de la Base, un appel à manifestation d'intérêt à l'attention du secteur privé pour le développement d'activités privées à caractère culturel.

En janvier 2016, les Archives de Bordeaux-Métropole ouvriront leurs portes dans de nouveaux locaux situés rive droite. Le déménagement des 13km d'archives s'est effectué entre mars et juin 2015 sans aucune difficulté. Une première exposition sera consacrée à l'histoire des Archives. Le développement du site Internet ouvert le 18 septembre 2014 se poursuit : expositions virtuelles (le château Trompette et La Fayette à Bordeaux), mise en ligne de ressources historiques numérisées

(cadastre ancien en ligne, fonds iconographiques (dont 1939-1945), plan quadriennal lancé en 2014 portant sur les 760.000 pages de l'état civil ancien de la Ville de 1541 à 1914...

La culture scientifique fait l'objet d'une attention particulière avec **le lancement en 2015 des travaux de rénovation du Muséum d'Histoire Naturelle** (ouverture prévue fin 2017) et le rattachement du Jardin Botanique à la Direction Générale des Affaires Culturelles.

La rénovation et extension du Muséum va permettre la création d'un parcours muséographique innovant permettant d'interpeller le visiteur sur les questions environnementales grâce à ses collections patrimoniales revisitées.

Bordeaux Patrimoine Mondial, le nouveau centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, illustre la volonté de la Ville en matière de sensibilisation des publics au patrimoine. Ouvert depuis près de deux ans et conçu comme un « hub » patrimonial, il a déjà accueilli plus de 120 000 visiteurs, se veut plateforme d'échanges autour de l'architecture et du patrimoine. La mise en place d'un service pédagogique uniquement dédié à ces questions a déjà permis de recevoir plus de 4 000 scolaires.

L'année 2016 sera particulièrement marquée par **l'exposition « Constellations » portée par Arc en Rêve** qui prendra place dans la nef du CAPC, 10 ans après le succès de l'exposition « Mutations ».

Les démarches de rénovation de la salle des fêtes du Grand Parc se précisent avec le début des travaux fixé à mars 2016 en vue d'une livraison à la rentrée de l'année suivante. Estimé à 6 millions d'euros, ce projet va permettre de redonner vie à cette salle de spectacle mythique en permettant la mixité des usages, qu'ils soient culturels, associatifs, familiaux ou scolaires.

La **MECA** (Maison de l'économie créative et de la culture en Aquitaine), portée par la Région, quartier Bordeaux Sud) et **la grande salle de spectacles** (portée par la Métropole, quartier Bordeaux Sud/Floirac) ouvriront leurs portes en 2018-2019.

Lors du prochain Conseil Municipal, comme convenu, un bilan complet des acquisitions et du mécénat sera proposé.

Nommé en juillet 2015, **Marc Minkowski, chef d'orchestre à la renommée internationale, prendra ses fonctions à la tête de l'ONBA en juin 2016**, date à laquelle Thierry Fouquet fera valoir ses droits à la retraite. Son ambition est de construire un projet à la fois attractif et exigeant, mais également de « faire de l'ONBA le port d'attache des valeurs montantes parmi les chanteurs de demain ».

Les installations **de Philippe Etchebest au Café de l'Opéra, Gordon Ramsey au Pressoir d'Argent et Joël Robuchon à La Grande Maison** témoignent également du dynamisme du secteur gastronomique à Bordeaux, pan important de notre culture commune, de notre art de vivre.

Dans une région aujourd'hui réputée pour la qualité de ses produits, il manquait un événement qui améliore la visibilité des principaux acteurs de la « filière gourmande », qui en fédère les talents et qui invite le grand public à en partager, de manière festive et ludique, les richesses. Initiée en novembre 2014 par la CCI de Bordeaux, en partenariat avec la Mairie de Bordeaux, la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Régional d'Aquitaine, le Groupe Sud-Ouest et de nombreux partenaires professionnels ou culturels, **Bordeaux S.O Good** porte dorénavant cette ambition.

Enfin, **la Cité du Vin** viendra enrichir l'offre culturelle dès l'été 2016

3/ Renforcer le rayonnement des artistes bordelais

La Ville de Bordeaux va poursuivre tout le travail de structuration en s'appuyant sur son réseau de villes jumelles, comme sur ses autres réseaux internationaux, afin de permettre à ses artistes et associations de nouer des partenariats et présenter leurs productions à l'étranger. **Les dispositifs de résidence, notamment à Los Angeles et dans le bassin méditerranéen, seront renforcés de même que les rapprochements entre établissements culturels** (Capc-LACMA, Rock School et Québec et Saint Pétersbourg, Conservatoire et Fukuoka...) par le biais de projets communs ou de programmations partagées. Plusieurs opérations d'envergure seront accompagnées comme par exemple *une tournée de Pygmalion en Asie qui devrait lancer le French May et ouvrir Vinexpo à Hong Kong en 2016.*

Le développement de l'association de *l'Arc Atlantique*, réunissant les villes entre Bordeaux et Santander en passant par Bilbao, débouchera sans nul doute sur plusieurs projets transfrontaliers positionnant Bordeaux comme porte d'entrée incontournable vers la péninsule Ibérique.
Enfin, **l'appel à projet (2 fois par an) initié avec l'Institut Français pour soutenir les projets des acteurs locaux sera maintenu.**

L'appel à projet initié avec l'Institut Français pour soutenir les projets à l'international des acteurs locaux a été maintenu avec cette année (bilan en annexe 5).

Dans le cadre de la Convention avec l'Institut de nombreux projets sont soutenus ; on peut noter cette année les créations et représentations de la Bibliothèque de Livres Vivants au Maroc comme les projets des compagnies Révolution à Ouagadougou, de Hors Série en Afrique du Sud ou du Lab au Portugal

Le Conservatoire envisage la mise en place d'un concours de composition ouvert aux moins de 35 ans dont l'œuvre serait jouée à la fois au Japon et en France, ainsi que le développement **de la Nuit de la Création à Fukuoka.**

Le CAPC pour sa part a ouvert deux résidences : **un échange entre des artistes mexicains et bordelais en collaboration avec SOMA et l'Institut Français d'Amérique Latine, et une résidence de commissaire en collaboration avec la DRAC.**

4/ Mieux articuler politiques culturelle et touristique

Les liens entre culture et tourisme sont de plus en plus forts (*Bordeaux patrimoine Mondial, volet culturel du City pass, développement du volet culturel de la fête du Vin et du Fleuve...*). Des synergies encore plus importantes doivent être trouvées. Le projet de l'exposition à Fukuoka et Tokyo d'une exposition consacrée à Bordeaux Port de la Lune en 2015 dans un commissariat associé entre le Musée des Beaux-arts, le Musée d'Aquitaine, le Capc, le Musée des Arts décoratifs et du Design et le grand Musée de l'Art Occidental de Tokyo doit ainsi être une occasion de porter auprès d'un public très sensible à l'attractivité de Bordeaux une attention particulière, dans le cadre d'un **partenariat très étroit avec l'office du Tourisme et la Cité des Civilisations du Vin.**

Le dialogue entre les services culturels et le nouvel Office de Tourisme métropolitain se renforce. A titre d'exemple, **l'exposition « Bordeaux, port de la lune » a été l'occasion d'organiser à l'Ambassade de France à Tokyo une opération de promotion de Bordeaux et de ses vins** en partenariat avec le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux et Atout France qui a réuni de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel japonais.

A la frontière de ces deux politiques, l'installation prochaine d'un **refuge périurbain à Bordeaux** est aussi un bel exemple de collaboration

Enfin, le développement **du City Pass** se poursuit avec 6 649 Pass vendus entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015.

5/ Renforcer la lisibilité des actions

Chaque établissement municipal doit pouvoir développer sa propre image (notamment pour attirer de nouveaux publics en fonction du quartier, de l'actualité, de l'artiste...) tout en contribuant à la cohérence d'un projet culturel d'ensemble. C'est un double objectif indispensable pour d'une part tisser un lien particulier avec le public de chaque lieu et d'autre part identifier les acteurs institutionnels d'une politique d'ensemble.

De nombreux efforts ont été faits lors du précédent mandat, pour autant **la lisibilité de l'offre peut encore être nettement renforcée. L'amélioration de la signalétique culturelle** présente sur les bâtiments qui sera prochainement réalisée doit fortement y contribuer comme **la création d'un « bordoscope » (en version papier et sur le web)** dont la refonte de l'agenda culturel *Bordeaux Délices* est une première étape pour offrir aux bordelais et aux visiteurs de notre ville une information actualisée. Cet agenda vise une complémentarité avec l'offre éditoriale privée de qualité à Bordeaux (*Junkpage, Le Festin...*).

Le lancement de son application smartphone à l'Opéra ou la création d'une billetterie en ligne à la Manufacture Atlantique sont deux exemples récents de développement sur le web à dupliquer.

En 2016, la Ville lancera **une nouvelle formule de l'agenda culturel** « Bordeaux Délices » pour aller vers un document plus régulièrement publié et mieux diffusé.

Le « **Kiosque Culture** », situé sur les allées de Tourny, voit son activité de vente de places dégriffées diminuer avec notamment le développement des outils de vente en ligne. Son existence et son fonctionnement seront questionnés en 2016.

Depuis un an, la Ville de Bordeaux s'attache à mettre en œuvre les 3 nouvelles orientations culturelles, débattues et partagées par le Conseil Municipal : « Donner l'envie de Culture à tous », « Favoriser la création et l'innovation », « La Culture facteur d'attractivité et de rayonnement ». Cette ambition, si elle s'appuie sur les artistes, est destinée à tous les bordelais, et peut-être davantage encore à ceux qui s'en sentent éloignés.

La tâche est immense. Ce document n'est qu'un premier bilan, non-exhaustif, nourri cependant d'actions nombreuses mises en œuvre au regard des moyens disponibles compte-tenu d'un contexte financier incertain.

Les grandes villes sont les premiers financeurs de la Culture en France. Comme elle s'y était engagée, la Ville développe ses ressources propres (notamment grâce aux nouveaux tarifs de location des espaces culturels), le mécénat (le mécène d'honneur de la Ville de Bordeaux, le château Haut-Bailly, convaincu par le projet culturel de la Ville souhaite augmenter encore son soutien) et le financement participatif (avec la reconduction et le développement du Ticket Mécène).

C'est notamment du dialogue entre l'impulsion politique et la totale liberté de création laissée aux acteurs que naît la politique culturelle. La Ville s'attache à généraliser des réflexes devenus indispensables, pour elle-même et pour les opérateurs de son territoire, afin de continuer à faire mieux avec parfois moins ou autant : mutualisations, partenariats, changement d'échelle territoriale et décloisonnement en sont les maîtres-mots.

--

ANNEXE 1 : composition du CCB

ANNEXE 2 : tableau de suivi des actions du DOC

ANNEXE 3 : affectation du fonds d'aide à la création et de soutien à l'innovation

ANNEXE 4 : budgets municipaux consacrés à la création

ANNEXE 5 : soutien aux projets internationaux (bilan de la convention avec l'Institut Français)

--